

L'OPPIDUM DU ROC OU LE PECH DEL CASTEL

Jean-Pierre Girault (*)

Ont participé en collaboration à l'élaboration de cet article :

- **Jean-Paul Guillaumet** : directeur de recherche émérite au CNRS, HDR, participation à l'étude du matériel métallique
 - **Guy Maynard** (historien et archéologue) : a participé à l'inventaire du site.
 - **Roger Mialet** (numismate) : identification des monnaies gauloises et romaines.
 - **Alain du Fayet de la Tour** (archéologue bénévole) pour le relevés des fortifications.
 - **Jean Gascó** – Chargé de recherche, Docteur HDR, UMR 5140 du CNRS, Montpellier-Lattes. Participation à l'étude des fibules et des céramiques.
 - **Vincent Geneviève** (archéologue), pour les remarques sur les monnaies à la croix gauloises.
- (*) – Archéologue

Sommaire

1 - Généralité

2 - Les objets divers

- 2.1 - Armement en fer
- 2.2 - Fourniment et autre équipement militaire
- 2.3 - Les outils, ustensiles et instruments
- 2.4 - Les activités agricoles et artisanales
- 2.5 - Éléments d'harnachement pour chevaux en fer
- 2.6 - Quincaillerie et objets divers en métal
- 2.7 - Objets de parure
- 2.8 - Objets de couture et de filage
- 2.9 - Objets domestiques, cuisine
- 2.10 - Résidus de fonderie

3 - Porte-coin et monnaies gauloises d'après Roger Mialet

4 - Les monnaies gauloises à la croix d'après Vincent Geneviève

5 - Les céramiques et les amphores

6 - Les galets

7 - Autre découverte à proximité de l'*oppidum* du Roc

8 - Conclusion

Annexe 1 : Chronologie de La Tène, second âge du Fer -480 à -30 av. J.-C et chronologie simplifiée de la civilisation Romaine et de la Gaule du VIII^e s. av. J.-C. au V^e s. ap. J.-C.

Figures

Figure n° 1 – Le Roc, relevé topographique de l'*oppidum*.

Figure n° 2 – L'*oppidum* du Roc et l'emplacement du château de l'époque médiévale.

Figure n° 3 – *Oppidum* du Roc, relevé des aménagements 1 et 2 d'après Alain du Fayet de la Tour.

Figure n° 4 – *Oppidum* du Roc, relevé de l'aménagement 3 d'après Alain du Fayet de la Tour.

Figure n° 5 – *Oppidum* du Roc : armement.

Figure n° 6 – *Oppidum* du Roc : haches et herminettes en fer.

Figure n° 7 – *Oppidum* du Roc : objets divers en fer.

Figure n° 8 – *Oppidum* du Roc : 1 et 3 : couteaux, 2 : lame d'une force.

Figure n° 9 – *Oppidum* du Roc : outils agricoles divers.

Figure n° 10 – *Oppidum* du Roc : outils divers.

Figure n° 11 – *Oppidum* du Roc : mobilier divers en fer.

Figure n° 12 – *Oppidum* du Roc : mobilier divers en fer.

Figure n° 13 – *Oppidum* du Roc : mors et anneaux divers en fer.

Figure n° 14 – *Oppidum* du Roc : chaudron en tôle de fer.

Figure n° 15 – *Oppidum* du Roc : anneaux et bracelets en bronze.

Figure n° 16 – *Oppidum* du Roc : anneaux et bagues en bronze.

Figure n° 17 – *Oppidum* du Roc : perles et objets divers en bronze.

Figure n° 18 – *Oppidum* du Roc : objets divers en bronze et en fer.

Figure n° 19 – *Oppidum* du Roc : monnaies gauloises, d'après Roger Mialet.

Figure n° 20 – *Oppidum* du Roc : céramiques et amphores.

Figure n° 21 – *Oppidum* du Roc : céramiques diverses.

Figure n° 22 – *Oppidum* du Roc : flèche en bronze du Bronze final.

1 - Généralités

Le Pech-del-Castel, au nord-nord-est du village du Roc, forme un éperon de 800 m de longueur sur une largeur 5 à 100 m dominant la vallée de la Dordogne d'environ 190 m (fig. n° 1 ; fig. 2, n° 1 et 4). Côté nord de l'éperon rocheux, qui domine le village du Roc, se trouvait un château (fig. 2, n° 2, 3 et 4). Une fouille d'évaluation et une étude historique ont été réalisées en 2016 (Girault, 2017) . On en trouve les premières mentions au XV^e siècle¹. Il devait exister bien avant cette date. En 1749 il est mentionné mesure². Le village s'est développé au pied de la falaise où dominait le château. Les maisons accolées les unes aux autres formaient une enceinte (fig. 2, n° 3, cadastre de 1811, le château n'est pas porté). Il n'existe aucune trace de fortification ni de fossé.

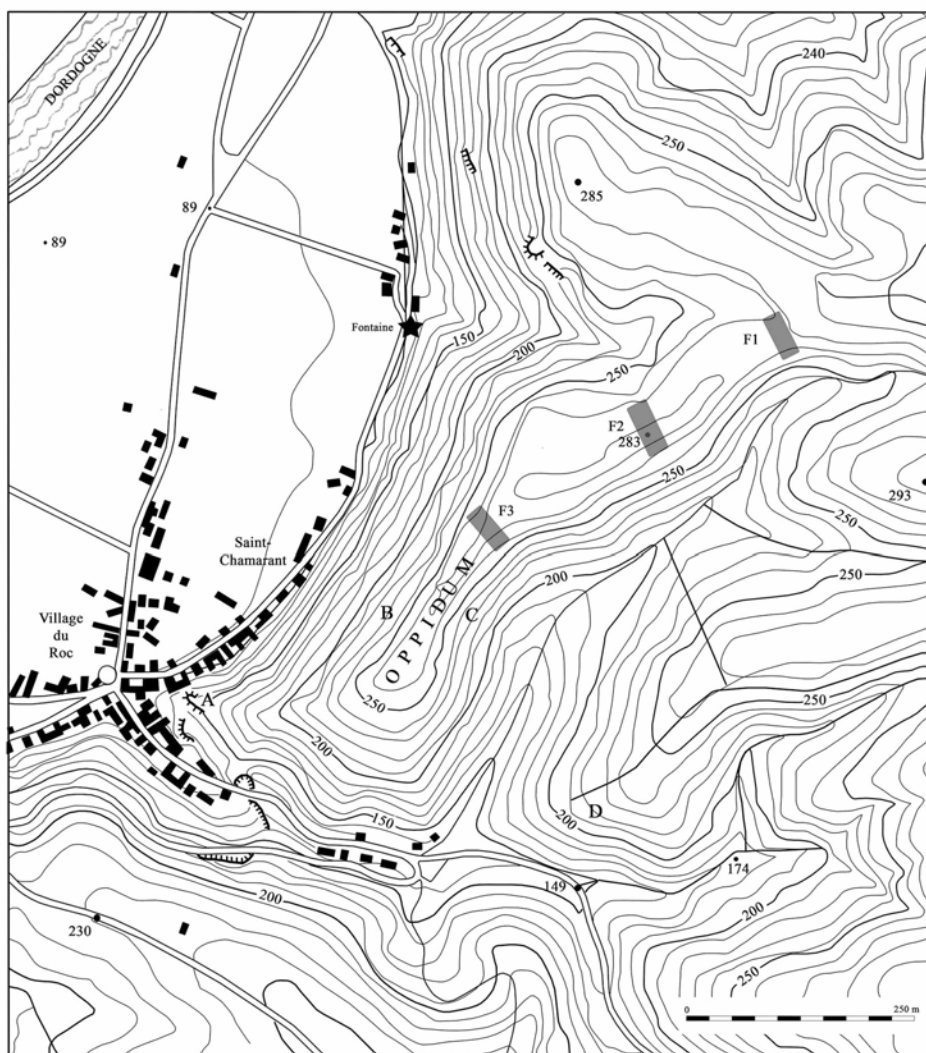


Figure n° 1 – Le Roc, relevé topographique de l'oppidum.

L'éperon est barré au nord-est par une levée de terre et de pierrailles, orientée N.O-S.E, de 42,5 m de longueur sur 26,30 m de large et d'une hauteur de 6 à 7 m (fig. n° 3, fortification n° 1). Cet important système de fortification (non daté) comprend aussi à 230 m au sud-ouest une autre levée de terre et de pierrailles, de 20 à 25 m d'épaisseur sur une longueur de 82 m et d'une hauteur de 6 à 7 m (fig. n° 3, fortification n° 2). À 250 m au sud-ouest de cet aménagement, une butte de terre (d'une longueur de 19 m, de 10 m de largeur sur une hauteur de 3 m) est précédée d'un petit fossé (fig. n° 4, fortification n° 3). Entre ces deux dernières une petite source et 3 *tumuli* (d'après A. Viré, fig. 2, plan 4 ; fig. 4, T1 à T3)³.

¹ - Arch. Nat. T. 193-26y, liasse 91.

² - Arch. Dép. du Lot, Fonds Viers, 32J29.

³ - Nous avons retrouvé l'emplacement de l'un des 3 *tumuli*, mais complètement détruit, il subsiste un socle (roche en place) à nu et une couronne de pierres tout autour, peut-être une trace incertaine d'un second, et rien pour le troisième. Un *tumulus* pillé se trouve entre les deux premiers ouvrages, il aurait été fouillé par Monteil (instituteur) et un autre *tumulus* se trouve côté nord-est du premier ouvrage.



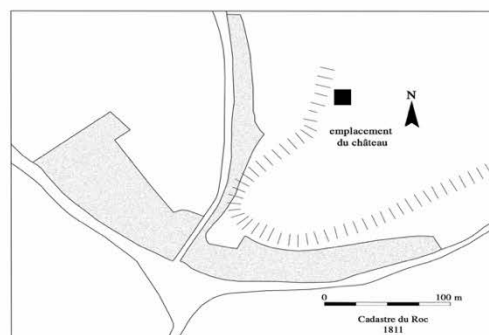
1

L'oppidum du Roc, face ouest.

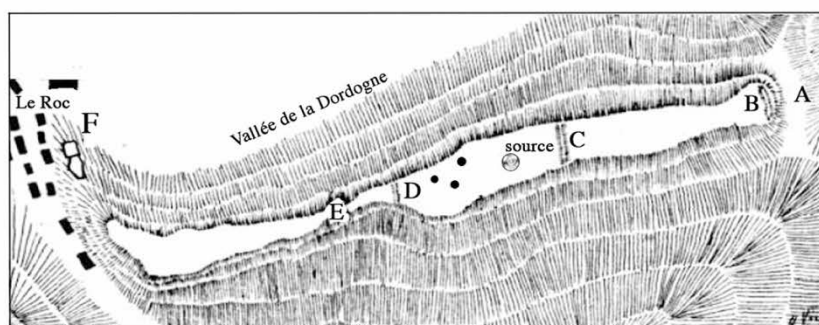


2

Éperon rocheux qui domine le village du Roc.



3

Cadastral napoléonien de 1811.
Implantation du château qui domine le village.

4

Plan du site du Roc d'après A. Viré - A, dépression ; B et C, murs en pierres et terre ;
D, levée de terre avec fossé ; E, croix ; F, château du moyen Age.

Figure n° 2 – L'oppidum du Roc et l'emplacement du château de l'époque médiévale.

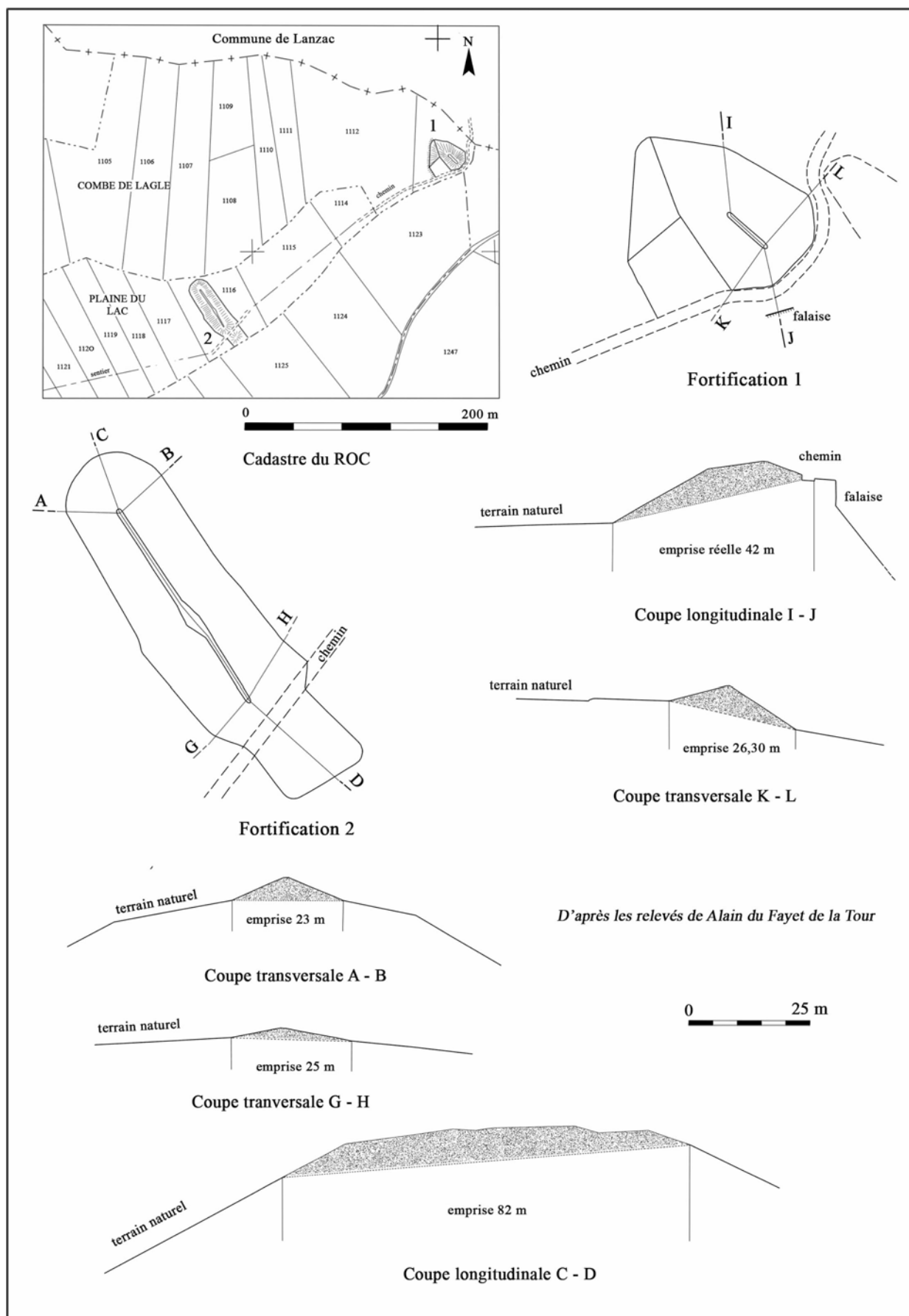


Figure n° 3 – Oppidum du Roc, relevé des aménagements 1 et 2, d'après Alain du Fayet de la Tour.

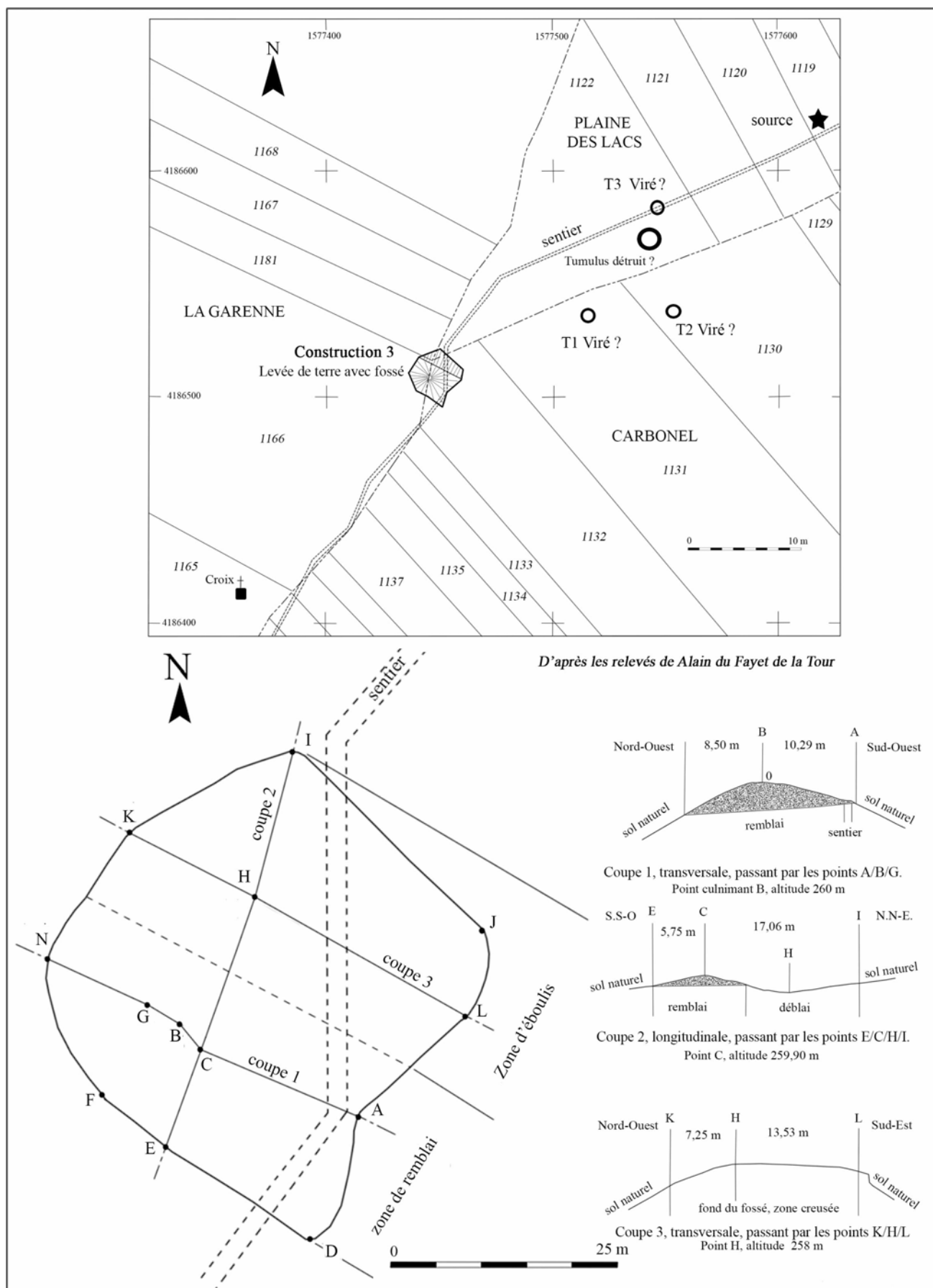


Figure n° 4 – *Oppidum du Roc*, relevé de l'aménagement 3 d'après Alain du Fayet de la Tour.

A. Viré signale des fragments de céramiques et de l'amphore Dressel 1A. Ce qui lui a permis de dater des occupations du premier et second âge du Fer (Viré 1907, p. 86 ; Viré 1908, p. 77). Sur la pente sud, il signale également des fragments de *tegulae*. L'instituteur Monteil, en 1948, a ramassé en surface, sur les pentes sud et est, des galets roulés, beaucoup de fragments d'amphores vinaires italiques et des tessons de céramique du Bronze final et de l'âge du Fer. Il aurait également fouillé un *tumulus*. Au titre de l'inventaire, Guy Maynard a récolté, de 1975 à 1980, principalement dans le cailloutis de la pente sud, de nombreux tessons de céramique très érodés du Bronze final et de l'âge du Fer, des fragments d'amphores gréco-Italique, des fragments de *tegulae* et d'*imbrices*, des tessons de céramique commune gallo-romains, des petits fragments de sigillée (du premier siècle ap. J.-C.), des fragments de verre antiques, des galets à encoches divers et des fragments de meules. Sur les pentes du Roc, on trouve un nombre considérable de galets et de tessons de céramiques, beaucoup de ces artefacts ont été ramassés par les promeneurs et les prospecteurs en souvenirs (information Guy Maynard).

Côté sud-ouest la crête et les pentes ont été habitées à La Tène finale. Un très important matériel a été découvert par de nombreux clandestins, avec des appareils détecteurs de métaux. Son occupation remonterait au moins au Bronze final, puis à l'âge du Fer avec une occupation importante à La Tène finale. Une fontaine se trouve en contre bas de l'*oppidum* côté nord-ouest (fig. n° 1).

Bibliographie : Joanne, 1879 ; Viré, 1907, p. 86 ; Viré, 1908b, p. 28, fig. 8, plan 41 ; Viré, 1926, p. 17 ; Viré, 1936, p. 28, fig. 107 ; *Gallia*, 1949, p. 140 ; Labrousse, 1969b, *Inventaire* p. 474 ; *Gallia*, 1974, p. 486 ; G. Maynard, 1973, rapport S.R.A. Toulouse ; Labrousse et Mercadier, 1990, p. 119 ; L. Izac, 1997, rapport S.R.A. Toulouse ; Pilippini et *alii*, 2010, p. 206 ; prospection G. Maynard et J.-P. Girault.

En 2014, le musée de Martel a accueilli une importante donation d'objets métalliques provenant de l'*oppidum* du Pech-del-Castel, fruit de trouvailles effectuées dans les années 70 et 75 sur la pente ouest du site. Cette collection a fait l'objet d'études à partir desquelles nous publions des planches d'objets divers, incluant, outre les artefacts métalliques évoqués plus haut, des fragments de céramique et des galets découverts dans les éboulis des pentes est et sud par Guy Maynard dans le cadre de la prospection inventaire du département du Lot⁴.

2 - Les objets divers

Le matériel métallique provenant de ramassage a été étudié et daté avec la collaboration de Jean-Paul Guillaumet. Une grande partie est datée de La Tène et surtout de la fin de la période qui est déjà sous le joug romain mais aussi du matériel indatable sans contexte et aussi plus récent. Quand les objets sont datés de période gauloise ou romaine, ce sont des objets connus essentiellement à partir du début de la deuxième moitié du 1^{er} siècle av. J.-C.

2.1 - Armement en fer

Une pointe de javelot en fer en très mauvais état (fig. 5, n° 1) comporte un empennage convexe, la carène est basse, la section de la pointe rhomboïdale et la douille courte n'a pas de trou de fixation apparent. Longueur totale 22,4 cm, longueur pointe 13,7 cm, longueur douille 6,2 cm, douille ronde 2,3 cm.

Une barre en fer en cours d'épuration considérée comme une lame d'épée (fig. 5, n° 2). Elle comporte une section plano-convexe, longueur de la lame 19 cm, largeur 3 cm, épaisseur 3 à 5 mm. Une flamme de lance a été réutilisée en poinçon (fig. 10, n° 1), l'empennage long est convexe à carène moyenne et nervure médiane, la douille est absente. La longueur de la flamme actuelle est de 20 cm et sa largeur 2,7 cm.

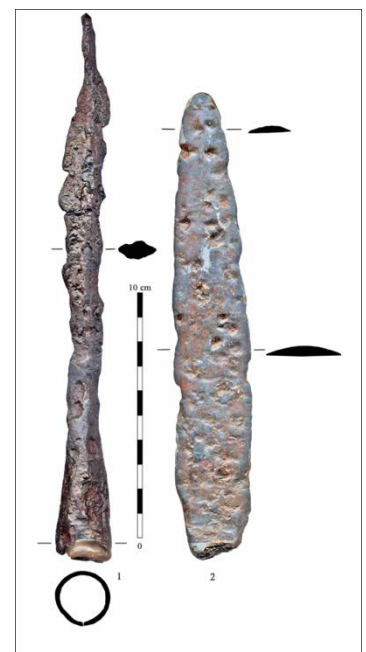


Figure n° 5 – *Oppidum* du Roc : armement.

⁴ - Tous les objets trouvés par Guy Maynard ont été numérotés.



Figure n° 6 – *Oppidum du Roc* : haches et herminettes en fer.

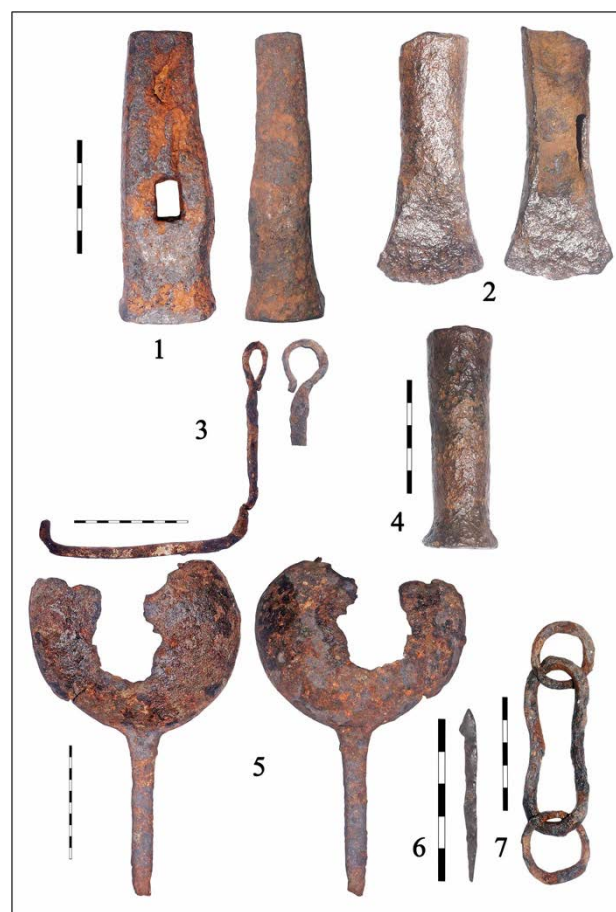


Figure n° 7 – *Oppidum du Roc* : objets divers en fer.

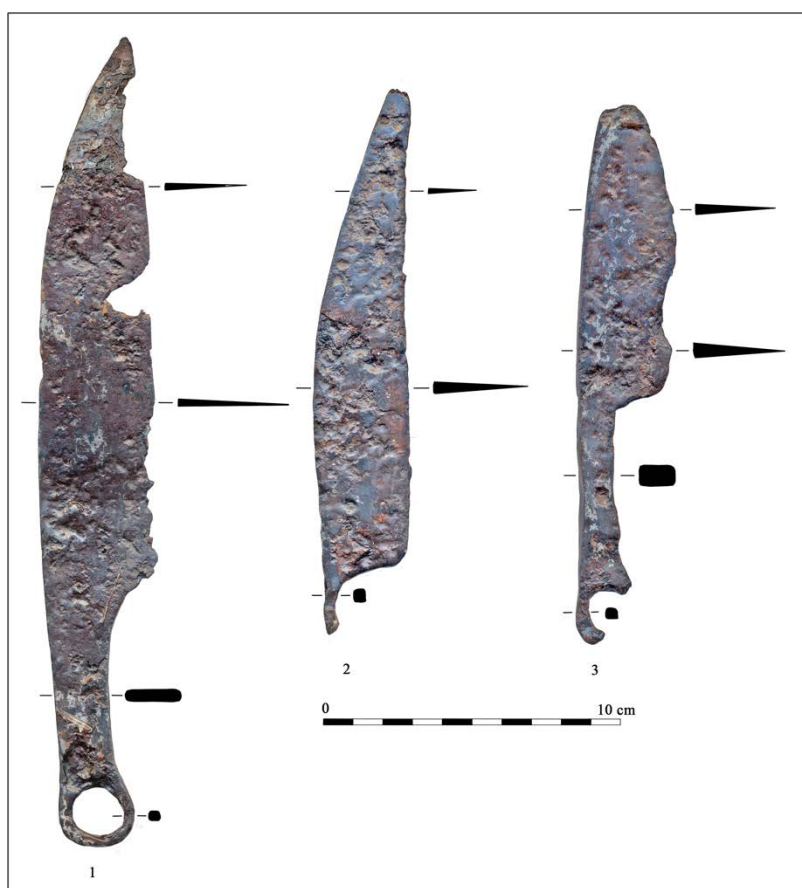


Figure n° 8 – *Oppidum du Roc* :
1 et 3 : couteaux, 2 : lame d'une
force.



Figure n° 9 – *Oppidum du Roc* : outils agricoles divers.



Figure n° 10 – *Oppidum du Roc* : outils divers.



Figure n° 11 – *Oppidum du Roc* : mobilier divers en fer.

Un talon à douille (fig. 11, n° 1) mesure 6 cm de longueur et diamètre intérieur de la douille 1,45 cm. Un talon (fig. 11, n° 2) à douille mesure 5,5 cm de longueur et le diamètre de la douille 1,2 cm. Un autre talon (fig. 12, n° 19) a la douille ouverte et la base arrondie, longueur totale 11,5 cm.

2.2 - Fourniment et autre équipement militaire

- **Fig. 12, n° 6** - Chaîne de suspension de fourreau d'épée composée de 3 maillons torsadés en fer, longueur 22 cm. À partir du III^e siècle av. J.-C., les systèmes de suspension à chaîne font leur apparition. Ils sont constitués de plusieurs éléments : deux chaînes articulées (une courte et une longue) et plusieurs éléments en matière périssable permettant d'abord de lier les deux chaînes au fourreau d'épée. À la fin du III^e siècle av. J.-C., la chaîne de suspension est abandonnée et les combattants gaulois feront à nouveau appel au système de cuir comprenant trois anneaux et un crochet de fixation (Instrumentum n° 22, déc. 2005, p. 24 à 29).

- **Fig. 12, n° 7** - Maillon torsadé en fer de chaîne, longueur 7 cm, apparaît à l'époque romaine.

- **Fig. 15, n° 13** – Attache en bronze de suspension d'épée (?), diamètre 2 cm.

- **Fig. 15, n° 14** – Agrafe de ceinturon d'une suspension d'épée de La Tène D1 (-140 / - 50 av. J.-C.). Diamètre 2,6 cm, section plano-convexe 0,75 x 0,3 cm, diamètre du bouton 0,9 cm (Bataille 2008, p. 31, fig.13).

- **Fig. 18, n° 9 et 10** – Barrette en bronze ornée de cannelures longitudinales de fourreau de glaive. Un exemplaire a été trouvé à l'*oppidum* de Corent dans le Puy-de-Dôme (Poux, rapport 2001, p. 39, fig. 27). Plusieurs exemplaires ont été découverts au Puy-du-Tour, commune de Monceaux-sur-Dordogne (Pesteil, 2007, p. 93, fig. 83). La datation de cette forme résulte de sa présence sur le fourreau du glaive de Berry-Bouy, daté du début de l'époque augustéenne (-30 à -20). Elle a également été retrouvée dans le mobilier du camp de Haltern, occupé de c. 7 av. à 9 ap. J.-C., et par exemple sur le glaive d'une forme précoce du type Pompei de Porto-Novo, vers 40 (Feugère, 1998).

2.3 - Les outils, ustensiles et instruments

Les haches et herminette en fer

- Une hache (**fig. 6, n° 1**) à œil mesure 18,5 cm de longueur, la largeur du tranchant 4,9 cm, la section de l'œil 3,6 x 3,4 cm et le poids 1,210 kg. Une deuxième hache identique à œil (**fig. 154, n° 2**) a pour largeur du tranchant 4,70 cm. Ces haches sont connues dès la fin de la période gauloise.

- Tranchant de hache (**fig. 9, n° 6**), longueur actuelle 7,7 cm, largeur au tranchant 5,2 cm, épaisseur maximum 2 cm. Connu dès la fin de la période gauloise.

- Une herminette (**fig. 6, n° 3**) à douille par enroulement, à section carrée et tranchant élargi a pour longueur 10,3 cm, la largeur du tranchant 5,4 cm, la section douille intérieure 2,6 x 2,6 cm, longueur douille 4,5 cm et le poids 204 g. Une autre herminette de forme similaire (**fig. 6, n° 4**) comporte une douille par enroulement de section carrée. Longueur totale 9,55 cm, largeur du tranchant 2,7 cm, section douille intérieure 2,6 x 2,4 cm, longueur douille 3,6 cm, poids 186 g. Période gauloise.

- Un décrottoir en fer de 11 cm de longueur (**fig. 7, n° 2**). La douille par enroulement incomplète comporte une section arrondie. Le tranchant élargi mesure 4 cm de longueur et 4,7 cm de largeur. La section douille intérieure mesure 2,6 x 1,8 (?) cm, la longueur douille 7,5 cm et le poids est de 128 g. Connu dès l'époque gauloise.

- Deux outils recourbés à douille ouverte, seraient des herminettes (**fig. 9, n° 5 et 7**). Datation indéterminable.

- Un outil cassé à douille ouverte pourrait également être un décrottoir (**fig. 11, n° 8**), longueur 5,4 cm. Connu dès l'époque gauloise.

- **Fig. 11, n° 12** – Petit coin en fer, longueur 6 cm, largeur 2,5 cm, épaisseur maximum 0,9 cm. Époque moderne ou plus ancienne.

- **Fig. 11, n° 19** – Petit coin en fer, l'extrémité se termine en biseau, longueur 2,7 cm, largeur 1 cm, épaisseur maximum 0,85 cm. Époque moderne ou plus ancienne.

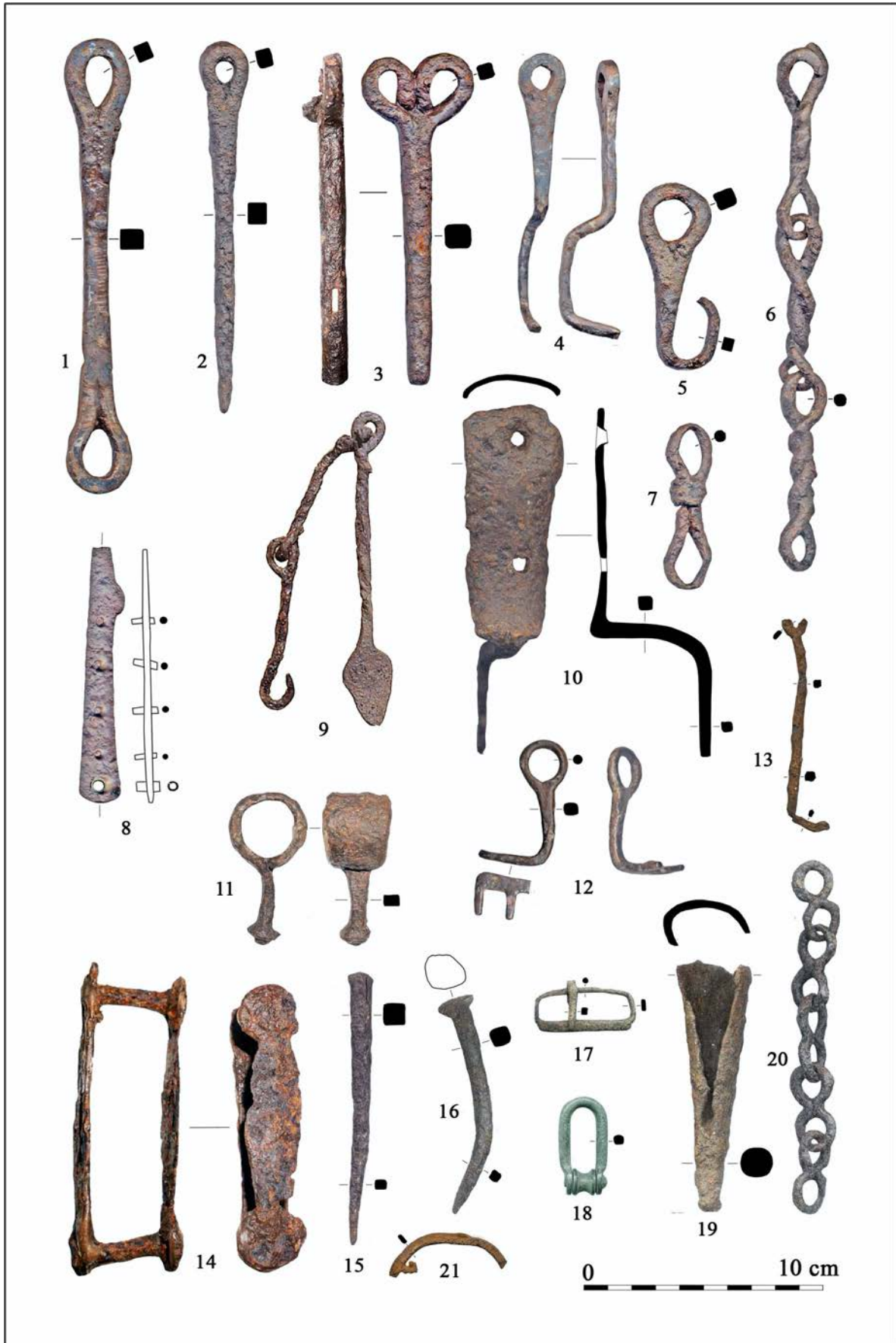


Figure n° 12 – Oppidum du Roc : mobilier divers en fer.

Les couteaux

Un couteau entier (fig. 8, n° 1) à dos courbe et tranchant rectiligne suivi d'un manche large, plat, légèrement arqué terminé par un anneau circulaire. Longueur totale 27,5 cm, largeur de la lame 3,7 cm, épaisseur du dos 2,2 mm ; longueur de la soie 8,3 cm ; largeur de la soie 1,9 cm, épaisseur 2 mm, diamètre intérieur de l'anneau 1,8 cm.

Un deuxième couteau (fig. 8, n° 3) à dos rectiligne et tranchant rectiligne et convergent à l'extrémité de la lame cassée. Le manche rectiligne, à section rectangulaire, se termine par un anneau incomplet. Longueur totale 27,5 cm, largeur de la lame 3,7 cm, épaisseur du dos 2,2 mm ; longueur de la soie 8 cm, largeur de la soie 0,7 cm, épaisseur 0,38 mm, diamètre intérieur de l'anneau 0,7 cm. Période gauloise.

2.4 - Les activités agricoles et artisanales

Une faux à douille ouverte (fig. 9, n° 1), longueur totale 51 cm, longueur douille 11 cm, diamètre de la douille extérieure 3,6 cm, largeur de la lame 3,8 cm, épaisseur du dos au centre 6 mm et 2 mm à son extrémité. Une autre faux identique à la lame cassée (fig. 9, n° 2). Connue dès la période gauloise.

Une faucille à douille comporte une lame large (fig. 9, n° 3), la longueur de la lame est 7,8 cm et sa largeur 1,8 cm. La soie à section rectangulaire mesure 4 cm de longueur avec une section 0,3 x 0,2 cm. Connue dès la période gauloise.

Les outils divers

- Une lime plate à soie, entière (fig. 10, n° 10), longueur totale 25 cm, largeur 1 cm, épaisseur 2 mm. Connue dès la période gauloise.
- Une demie force (fig. 8, n° 2) à dos courbe et tranchant rectiligne avec départ de la poignée-ressort, de forme courbe et à section carrée. Longueur totale 18,4 cm, largeur de la lame 3,2 cm, épaisseur du dos 3,2 mm, section de la soie 4,3 x 4,2 cm. Connue dès la période gauloise.
- Une force incomplète (fig. 9, n° 4). La lame qui reste mesure 13 cm de longueur, avec une largeur maximale de 2,8 cm et l'épaisseur du dos de 2 mm. Connue dès la période gauloise.
- Une petite force (fig. 10, n° 3) comporte une lame cassée à son extrémité. La longueur totale est de 12,8 cm, la longueur des lames 7 cm et la largeur des lames 2 cm. Connue dès la période gauloise.
- Un poinçon ou un ciseau à section carré est fabriqué à partir d'une flamme de lance dont on a enlevé la douille (fig. 10, n° 1), l'extrémité pointue est carrée, longueur 20 cm. Époque gauloise.
- Un poinçon à douille et à section circulaire se termine par une pointe à section rectangulaire (fig. 10, n° 5), longueur 18,7 cm. Époque gauloise.
- Un ciseau (fig. 10, n° 9) à douille circulaire ouverte et à section ronde se termine par une pointe rectangulaire, longueur 12,4 cm. Connue dès la période gauloise.
- Un poinçon double (fig. 10, n° 6) composé d'une tige rectangulaire torsadée au centre sur 2,3 cm de longueur, une extrémité est carrée et l'autre rectangulaire, longueur totale 14,1 cm. Serait daté plutôt du haut Moyen Âge par la torsade (?).
- Un poinçon (fig. 10, n° 8) est composé d'une tige de fer à section et soie rectangulaire et extrémité cylindrique, longueur 12,8 cm. Connue dès l'époque gauloise.
- Un ciseau court (fig. 10, n° 7) à douille cassée semble avoir été fabriqué à partir d'un javelot (?), longueur actuelle 12,7 cm. Période gauloise.
- Une barre à plusieurs sections rectangulaires, outil en cours de fabrication, (fig. 10, n° 2), longueur 25,1 cm. Connue dès la période gauloise.
- Un outil robuste à douille ovale et ouverte (fig. 10, n° 4) comporte un corps à section plano-convexe qui est arrondie à son extrémité. Longueur totale 17,3 cm, longueur douille 10 cm, douille intérieur 2,4 x 1,8 cm. Cet outil pourrait être un palisson, outil utilisé par le tanneur ou un coutre très usé. Connue dès la période gauloise.
- Un marteau de forgeron (fig. 7, n° 1), longueur 12,9 cm, poids 795 g. Le trou d'emmanchement est rectangulaire 2 x 1,2 cm. Connue dès la période gauloise.

2.5 - Éléments d'harnachement pour chevaux en fer

- Un mors est composé d'une tige métallique se terminant par deux anneaux (fig. 13, n° 1), l'écartement entre les deux anneaux mesure 10 cm. Un autre mors (fig. 13, n° 2) brisé se compose d'une tige métallique articulée se terminant par deux anneaux, l'écartement entre les deux anneaux mesure sensiblement 11 cm. Un autre mors comporte un anneau avec un fragment de tige (fig. 13, n° 14) - Connus dès la période gauloise.

- Un anneau dit d'écurie ou d'amarrage (fig. 13, n° 12), mobile sur un piton fermé qui permet la fixation dans le bois (Guillaumet, 2003, p. 219). Connus dès la période gauloise.

- Fig. 18, n° 4 - Rivet avec une tête en forme de balustre en alliage cuivreux. La tige est cassée. Pourrait être un élément d'harnachement. Diamètre 1,15 cm, hauteur 1,15 cm. Ce type de rivet a été trouvé notamment sur le site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) daté de La Tène D2 (Debord, 1998, p. 83, fig. 9, n° 23 à 26).

- Fig. 12, n° 1 - Élément de chaîne en fer à section rectangulaire, longueur 19 cm, section tige 1 x 0,8 cm. Datation indéterminable sans contexte.

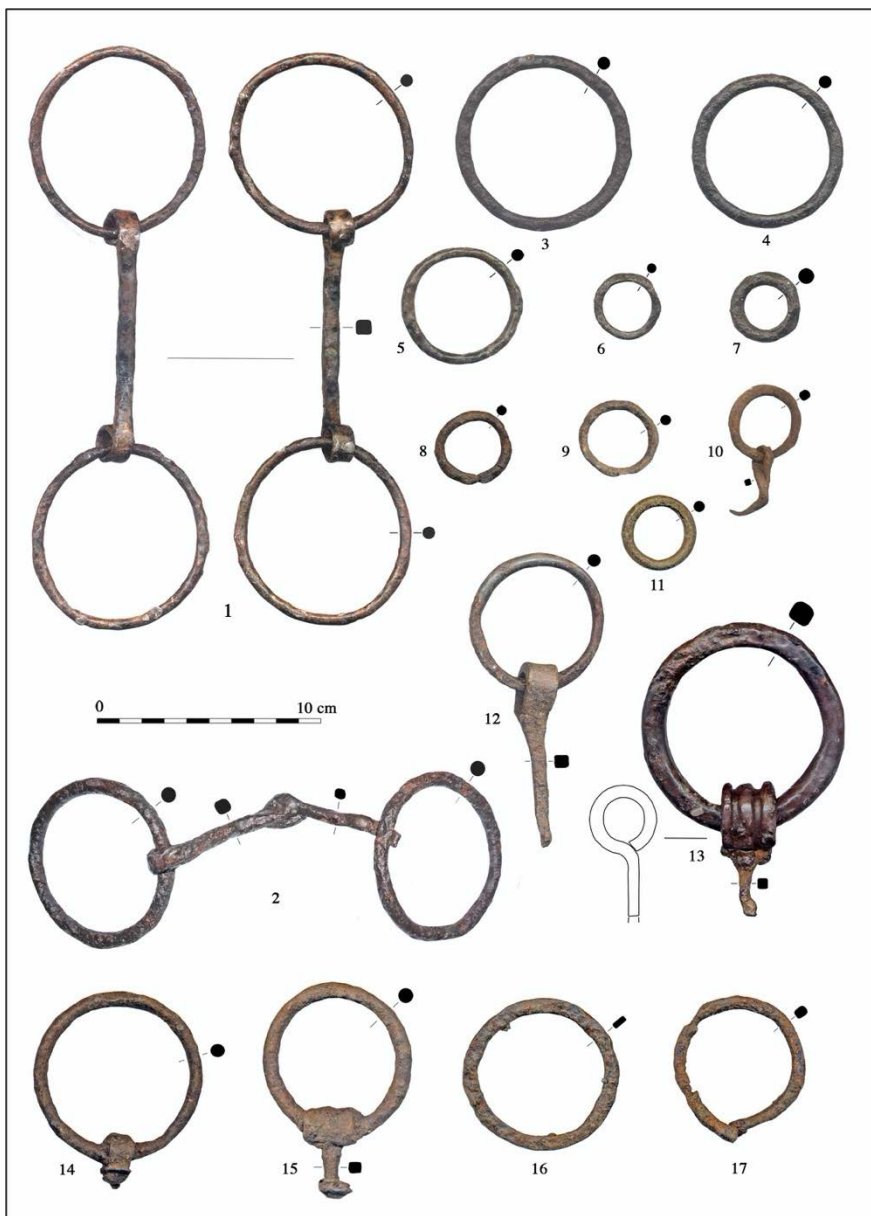


Figure n° 13 – *Oppidum* du Roc : mors et anneaux divers en fer.

2.6 - Quincaillerie et objets divers en métal

Les anneaux en fer (fig. n° 13)

Neuf anneaux de tailles différentes ont une section ronde (n° 3 à 9 et 11), l'anneau n° 10 comporte une attache de fixation à section carrée. Les anneaux n° 16 et 17 ont une section rectangulaire. Datation indéterminable sans contexte.

Les clous, pitons, fiches, crochets,

- Fig. 11, n° 13 à 15 - Trois rivets en deux pièces complets (utilisé pour fixer les coques ou umbos de boucliers. Période gauloise.
- Fig. 11, n° 17 - Pointe à glace à section rectangulaire, longueur 6,2 cm, section 0,8 x 0,3 cm. Époque moderne.
- Fig. 11, n° 18 - Clou de charpente. La pointe dépassant d'un assemblage a été rabattue sur la face arrière. Longueur 5,5 cm, section 0,4 x 0,4 cm, tête difforme 1,4 x 1,3 cm, épaisseur du bois de 2,4 cm. Connus dès la période gauloise.
- Fig. 11, n° 20 - Petit clou décoratif en bronze à grosse tête circulaire, la tige est recourbée. Connus dès la période gauloise.
- Fig. 11, n° 23 - Clavette d'essieu de char, longueur 23 cm. Datation indéterminable.
- Fig. 12, n° 2 - Piton fermé par percement à section rectangulaire terminé par un anneau, longueur 15,6 cm, section 0,9 x 0,8 cm. Connus dès la période gauloise.
- Fig. 12, n° 3 - Clavette d'essieu de char, longueur 13,9 cm section sensiblement carrée 1 x 1,1 cm. Un trou rectangulaire de 1,1 x 3 cm permettait de mettre une goupille. Une clavette de forme identique a été trouvée au Puy de Tour (Monceaux-sur-Dordogne), voir chapitre 3.5, époque gauloise, type courant en Europe Centrale.
- Fig. 12, n° 4 - Clé dite à aiguille d'une serrure par translation, longueur 11,6 cm. Connus dès la période gauloise (Guillaumet, Laude, 2009, p. 27-28).
- Fig. 12, n° 5 - Anneau de clé avec tige brisée, à section carrée, longueur 7,8 cm. Connus dès la période gauloise.
- Fig. 12, n° 15 - Piton fermé par percement, à section carrée, longueur 11,4 cm, section maximum 0,9 x 0,9 cm. Connus dès la période gauloise.
- Fig. 12, n° 16 - Clou de charpente robuste recourbé, longueur 9,15 cm, section 0,8 x 0,8 cm, tête difforme 1,8 x 1,4 cm. Connus dès la période gauloise.

Objets divers en métal

- Fig. 11, n° 3 - Tige en fer cylindrique et creuse à une extrémité, longueur 7,8 cm, diamètre 0,8 cm ; longueur du trou 2,2 cm, diamètre intérieur du trou 0,5 cm. Une petite gorge se trouve à la base du trou. Emporte-pièce, connus dès la période gauloise.
- Fig. 11, n° 4 - Pêne à une barbe de serrure par rotation, époque romaine. La section est rectangulaire et le profil triangulaire. Longueur 7 cm.
- Fig. 11, n° 5 - Pêne à une barbe de serrure par rotation, époque romaine. La section est rectangulaire d'un côté est arrondie de l'autre et sa longueur mesure 9,45 cm.
- Fig. 11, n° 7 - Partie de forme triangulaire, d'une agrafe de ceinturon en fer, Type 2A1 de G. Bataille. Datation La Tène D1-D2.
- Fig. 11, n° 9 - Une petite masse cylindrique en fer, poids de balance, diamètre 2,7 cm, épaisseur 1 cm. Période gauloise ou romaine.
- Fig. 11, n° 10 - Partie d'une charnière à fiches. Époque romaine.
- Fig. 11, n° 11 - Une tige en fer cylindrique pleine, étampe ou emporte-pièce, longueur 4,3 cm, diamètre au centre 0,6 cm. Connus dès la période gauloise.

- Fig. 11, n° 16 - Pêne à barbes de serrure par rotation. Longueur 5,3 cm, section 0,7 x 0,3 cm et 0,5 x 0,5 cm. Époque romaine.
- Fig. 11 n° 21 - Frette de char en fer plat, cintrée à section rectangulaire, longueur 7,7 cm, section 1,2 x 0,3 cm. Connue dès la période gauloise.
- Fig. 11, n° 22 - Plaque de bronze.
- Fig. 12, n° 8 - Charnière à encastrer de coffret en fer. Connue dès la période romaine.
- Fig. 12, n° 10 - Pièce de char comportant une plaque avec deux trous de fixation et une tige coudée de section rectangulaire pour maintenir l'axe en bois d'un couvercle amovible. Époque romaine.
- Fig. 12, n° 11 - Frette en fer, fixée par une tige rivetée dans un montant d'un coffre, pour maintenir l'axe en bois permettant son ouverture. Diamètre intérieur 2,1 cm. Époque romaine.
- Fig. 12, n° 12 - Une clé coudée en fer avec anneau d'attache et un panneton composé de deux dents assurant le verrouillage et déverrouillage de la serrure à translation du pêne par soulèvement de chevilles. Les deux dents sont droites et de section ronde. Ce type de clé daté du I^{er} siècle av. J.-C. a été trouvé notamment à l'*oppidum* de Bibracte (Bibracte, 2003, p. 7).
- Fig. 12, n° 13 - Objet incomplet non identifié, tige de fer à section carrée terminée par une petite fourche.
- Fig. 12, n° 14 - Élément de char renfort, composé de deux plaques rivetées de protection ou d'assemblage de deux pièces en bois. Connue dès la période gauloise.
- Fig. 12, n° 18 - Manille droite, inox ou acier. Époque moderne.
- Fig. 12, n° 20 - Chaîne en huit comportant 5 maillons, longueur 14,8 cm, apparaît à l'époque romaine.
- Fig. 18, n° 1 - Petit poids cylindrique en fer portant sur une face un décor en relief tournoyant (soleil ?). Diamètre 2,75 cm, largeur 0,90 cm. Période indéterminée.
- Fig. 18, n° 5 - Pied de vase romain en bronze, épaisseur 0,6 cm.
- Fig. 18, n° 6 - Curieux objet en bronze composé d'une tige qui se termine par une sphère aplatie. Longueur de la tige 2,15 cm, section plano-convexe 0,3 x 0,13 cm ; diamètre de sphère 1,3 cm, épaisseur 0,85 cm. S'agit-il d'un fragment de fibule à timbale sphérique ? Quelques pièces proches et rares seraient présentes dès 475 av. J.-C. dans le sud de la France (Le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard ; Py, Lebeaupin, 1994) et jusque vers 350 av. J.-C. (L'île Sainte-Marguerite, Cannes ; Vindry, 1978), (Rivalan, 2011).
- fig. 7, n° 6 - Un objet en fer indéterminé à section rectangulaire au centre (0,4 x 0,3 cm), une extrémité est pointue à section carrée, l'autre extrémité aplatie comporte un ardillon qui est cassé.

2.7 - Objets de parure

Bracelets, Bague, et anneaux et perles en métal cuivreux

- Fig. 15, n° 1 - Anneau large, décoré de 3 cannelures étroites, diamètre extérieur 4,3 cm, section 0,2 à 0,15 cm x 0,7 cm.
- Fig. 15, n° 2 - Anneau large décoré de 2 cannelures étroites, diamètre extérieur 4,35 cm, section 0,2 à 0,25 cm x 0,35 cm.
- Fig. 15, n° 3 - Bague large, décorée de 4 cannelures étroites, diamètre extérieur 2,9 cm, largeur 0,8 cm. Ce type de bague a été trouvé notamment sur le site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) daté de La Tène D2 (Debord, 1998, p. 75 à 77, fig. 16).
- Fig. 15, n° 4 - Bague large, décorée de 4 cannelures étroites, diamètre extérieur 2,5 cm, section 0,35 x 0,5 cm.
- Fig. 15, n° 5 - Bague large, décorée de 4 cannelures étroites, diamètre extérieur 2,5 cm, section 0,35 x 0,9 cm.
- Fig. 15, n° 6 - Bague large, décorée de 4 cannelures étroites, diamètre extérieur 2,45 cm, section 0,35 x 0,9 cm.
- Fig. 15, n° 7 - Bague large, décorée de 3 cannelures étroites, diamètre extérieur 2,10 cm, section 0,25 x 0,8 cm.
- Fig. 15, n° 8 - Bague large, décorée de 4 cannelures étroites, diamètre extérieur 3,30 cm, section 0,4 x

1,25 cm.

- Fig. 15, n° 9 - Anneau en or, décoré de stries horizontales, diamètre extérieur 2,6 cm, section ronde 1 mm.
- Fig. 15, n° 10 - Bracelet tubulaire incomplet en bronze à jonc creux. La section est circulaire. Diamètre extérieur 5,6 cm, section 0,5 cm, épaisseur tôle de bronze 1 mm. Période gauloise.
- Fig. 15, n° 11 - Bracelet à jonc massif de forme très légèrement ovale. La section est circulaire. Dimensions extérieures 9,7 x 9,4 cm, section du jonc 0,55 cm. Connue dès la période gauloise.
- Fig. 15, n° 12 - Bracelet à jonc massif. La section est circulaire, diamètre extérieur 7,3 cm et section du jonc 0,3 à 0,4 cm. Connue dès la période gauloise.
- Fig. 164, n° 1 - Bracelet ou anneau à section circulaire, diamètre extérieur 5,1 cm, section 0,35 cm. Connue dès la période gauloise.
- Fig. 16, n° 2 à 19 - Tous les anneaux sont des joncs massifs, les sections sont rondes, ovales, biconvexes, plano-convexes, les diamètres extérieurs varient de 1,8 à 3,6 cm, les sections de 0,6 à 0,2 cm. On trouve un anneau de suspension ou maillon de chaîne, portant des traces d'usure à deux endroits opposés (n° 3).
- Fig. 18, n° 12 - Anneau en bronze à section plano-convexe portant une moulure centrale arrondie sur le pourtour extérieur. Diamètre 1,7 cm, section 0,95 x 0,3 cm.
- Fig. 16, n° 20 à 28 - Bague large non décorée, le côté intérieur est plat et le côté extérieur légèrement arrondi, voir plus ou moins triangulaire. Le diamètre extérieur varie de 2,6 cm à 2,1 cm, le diamètre intérieur de 2 à 1,7 cm, la largeur de 0,5 à 0,8 cm et l'épaisseur de 0,2 à 0,3 cm.
- Fig. 17, n° 1 à 11 et 14 - Perles annulaires à section ronde, (n° 1 à 6) ; plano-convexe (n° 9 et 10), losangiques (n° 7 et 11), ovales (n° 8 et 14). Le diamètre varie entre 1,1 et 1,6 cm, la section de 0,2 x 0,2 à 0,3 x 0,6 cm. Période romaine.
- Fig. 17, n° 18 et 19 - Perles rondes sont plus ou moins aussi larges que longues et leurs côtés sont convexes. Diamètre 1,5 cm et 1,5 cm, trou central 0,5 et 0,6 cm. Période romaine.
- Fig. 17, n° 12, 20, 22, 23 - Perles olivaires (en tonnelet ou barillet) leurs longs côtés dessinent un arc de cercle. Diamètre 1 à 1,1 cm, largeur 0,6 à 0,75 cm, trou central 0,5 à 0,6 cm. Période romaine.
- Fig. 17, n° 24, 25 et 26 à 28 - Perles bitronconiques, l'arête médiane est nettement marquée. Diamètre 0,9 à 1,2 cm, largeur 0,6 à 0,75 cm, trou central 0,5 à 0,9 cm. Période romaine.
- Fig. 17, n° 17 et 21 - Deux perles moulurées ou élément de décoration. Diamètre 1,3 cm, largeur 0,75 cm, diamètre du trou 0,55 cm. Période romaine.
- Fig. 17, n° 29 - Perles cylindriques ou élément de décoration avec une moulure centrale. Diamètre 1,2 cm, largeur 1,1 cm, trou central 0,6 cm. Période romaine.

Agrafes, boucle, boutons, bijoux et appliques en métal cuivreux

- Fig. 12, n° 17 - Une boucle de chaussure en fer à simple fenêtrage de forme rectangulaire aux côtés arrondis. L'ardillon de section carrée est conservé. Époque moderne.
- Fig. 12, n° 21 - Fragment de boucle (?) en fer. Époque indéterminable.
- Fig. 18, n° 13 - Boucle de ceinture en bronze en mauvais état. Diamètre 1,6 cm. Époque indéterminable.
- Fig. 18, n° 7 et 8 - Deux fragments d'anneaux cintrés à section plano-convexe. La première (n° 7) a pour longueur 2,3 cm, une largeur 0,7 cm et épaisseur 0,12 cm. La deuxième (n° 8) a pour longueur 1,5 cm, une largeur 0,7 cm et une épaisseur 0,15 cm. Époque indéterminable.
- Fig. 17, n° 32 - Un curieux objet en bronze est formé d'un anneau circulaire mouluré et à fond plat brut. Quatre trous borgnes sont disposés selon un carré sur le dessus de l'anneau et sur la tranche 4 trous dans le sens latéral se trouvent à égale distance des trous supérieurs.
- Fig. 18, n° 2 - Une pendeloque en base de cuivre en forme de cage ovalaire qui enserme une pierre de couleur beige. Longueur 3 cm, largeur 1,8 cm. Une pendeloque en bronze ajourée en forme de cage a été trouvée à Coren (Poux, rapport 2006, p. 25, fig. 12, n° 7), datation La Tène D2.
- Fig. 18, n° 3 - Tampon de torque en bronze décoré de stries. Longueur 2,5 cm ; diamètre des 2 manchons circulaires qui sont légèrement inclinés pour recevoir le torque 0,45 cm, longueur des manchons 0,8 et 0,5 cm ; diamètre du cylindre portant une grande cannelure 1,8 cm. Époque gauloise.

- Fig. 18, n° 19 - Un autre tampons en bronze moulé, de forme tronconique, dans lequel étaient emboîtés les manchons d'un torque tubulaire en tôle de bronze (longueur totale 4 cm). Cette parure est une variante du modèle précédent et d'une datation comparable.
- Fig. 18, n° 11 - Fragment de bracelet à section ovale décoré de 4 cannelures. Longueur 1 cm, section 1 x 0,3 cm. Époque romaine.
- Fig. 18, n° 16 - Un bouton ou applique en bronze circulaire à bélière. Diamètre 2,5 cm, épaisseur 0,5 mm. Abondant à la fin de l'âge du Bronze (IIIb) ce type de bouton à bélière en saillie semble être abandonné vers 575 av. J.-C. lorsque les systèmes d'attaches vestimentaires évoluent progressivement avec le recours aux agrafes et fibules.
- Fig. 18, n° 17 - Applique en bronze circulaire en calotte à bélière horizontale, la tête est hémisphérique. Diamètre 2,1 cm, épaisseur 0,6 mm. La proximité fonctionnelle de ce type de bouton avec les boutons de croisement destinés à l'assemblage de lanières de brides équestres pourrait suggérer un usage pour des bridons ou des ornements de caparaçons. Époque romaine.
- Fig. 18, n° 18 - Phalère ou bouton à bélière et mamelon central en tôle de bronze, diamètre 4,9 cm. Le dépôt d'objets de bronze d'Espédaillac (Lorblanchet, 1965 ; Gascó, 1998) une ceinture composite, en comporte un exemplaire daté de la fin de l'âge du Bronze ou de la transition avec l'âge du Fer.
- Fig. 18, n° 20 - Disque d'ornement en tôle de bronze est incurvé sur sa périphérie et bombé au centre. Quatre trous de fixation se trouvent en périphérie et un trou au centre. Diamètre 8,9 cm, épaisseur de la tôle 1 mm, diamètre des trous 3 mm. De tels objets sont fréquents en contexte de sites d'habitat durant le premier âge du Fer (vers 600/500 av. J.-C.) mais pourraient apparaître dès 775 av. J.-C. On en signale dans les dépôts de type Vénat où elles sont classées dans les pièces destinées à assembler ou à décorer des caisses de char en référence à leur découverte avec des pièces de bois dans le *tumulus* de Wehringen (Bad Homburg, Allemagne ; Pare, 1987, p. 467-482). Qu'il s'agisse d'appliques, vestimentaires ou d'harnachement, cousues, ou de pièces décoratives rivetées sur des planches de coffre (dépôt de la Motte, Agde), ces disques sont parfois évoqués en termes d'objets votifs assimilés aux disques perlés.

Fibules

- Fig. 11, n° 6 - Extrémité d'un pied de fibule comportant une sphère aplatie. Longueur actuelle 3,9 cm, diamètre de la sphère 2,1 cm, largeur 1,4 cm, diamètre des tiges 0,25 à 0,3 cm. Datation : La Tène B2 (320-260 av. J.-C.).
- Deux petites fibules en fer incomplètes sont d'un type à arc cintré (fig. 18, n° 14 et 15), l'une comporte encore un pied coudé terminé par un cabochon biconique Elles sont attribuables à la fin du premier âge du Fer. Ce type de fibules est largement diffusé dans le sud-ouest de la France, on le trouve en assez grand nombre sur la bordure occidentale du Massif Central (Mohen 1980, p. 74). Un autre fragment de fibule en fer est non identifiable.

2.8 - Objets de couture et de filage

- Fig. 17, n° 30 – Une fusaïole en plomb biconique, diamètre 1,9 cm, largeur 1 cm, trou central 0,6 cm. Moyen Âge ou époque moderne.
- Fig. 17, n° 31 – Une fusaïole en plomb cylindrique, diamètre 2,55 cm, largeur 0,7 cm, trou central 1,1 cm. Moyen Âge ou époque moderne.

2.9 - Objets domestiques, cuisine

- Fig. 12, n° 9 - Élément de crémaillère en fer.
- Fig. 13, n° 13 à 15 - Trois anses pourraient être attribuées à des chaudrons en tôle de bronze et en fer. Au musée de Schwab à Bienne (Suisse) un chaudron en fer et bronze comporte la même anse (n° 13) qui est daté du II^e siècle av. J.-C. (Bibracte, 2003, p. 5).
- Fig. 14 - Chaudron incomplet en tôle de fer. Époque moderne ou gauloise.

- Fig. 7, n° 5 - Une poêle en fer incomplète, largeur 18,5 cm, profondeur 3,9 cm, épaisseur 2 mm. Époque indéterminable.
- Fig. 7, n° 3 - Clé à aiguille d'une serrure à translation. Époque gauloise ou romaine.
- Fig. 7, n° 7 - Emerillon connu depuis la Tène D.

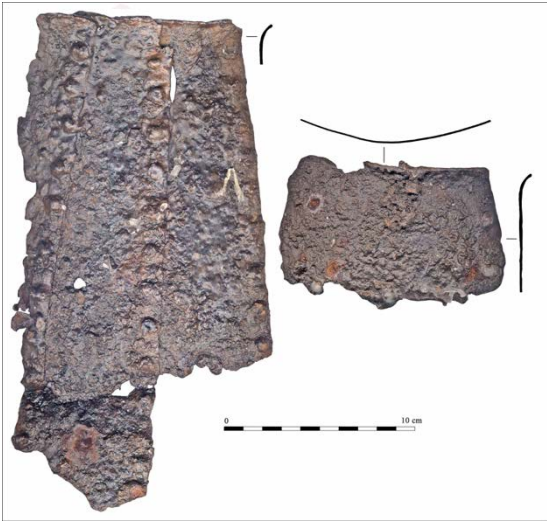


Figure n° 14 – *Oppidum du Roc* : chaudron en tôle de fer.

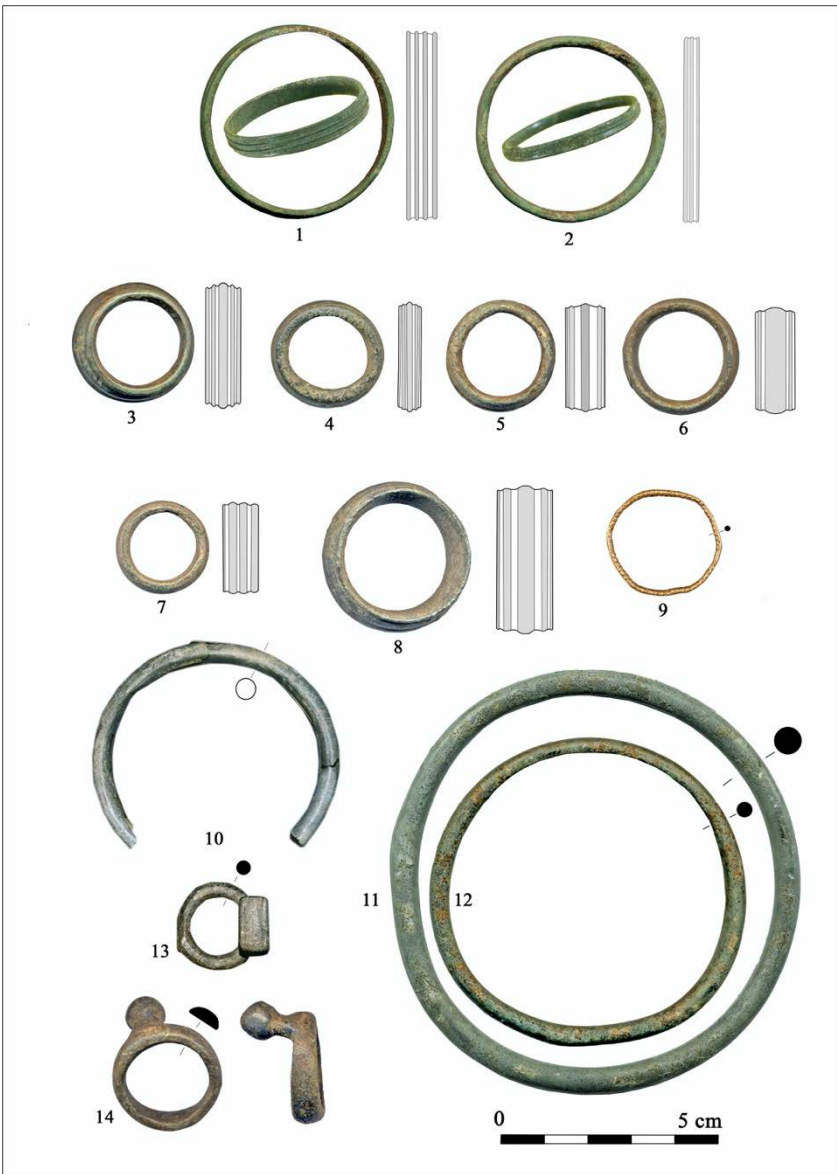


Figure n° 15 – *Oppidum du Roc* : anneaux et bracelets en bronze.

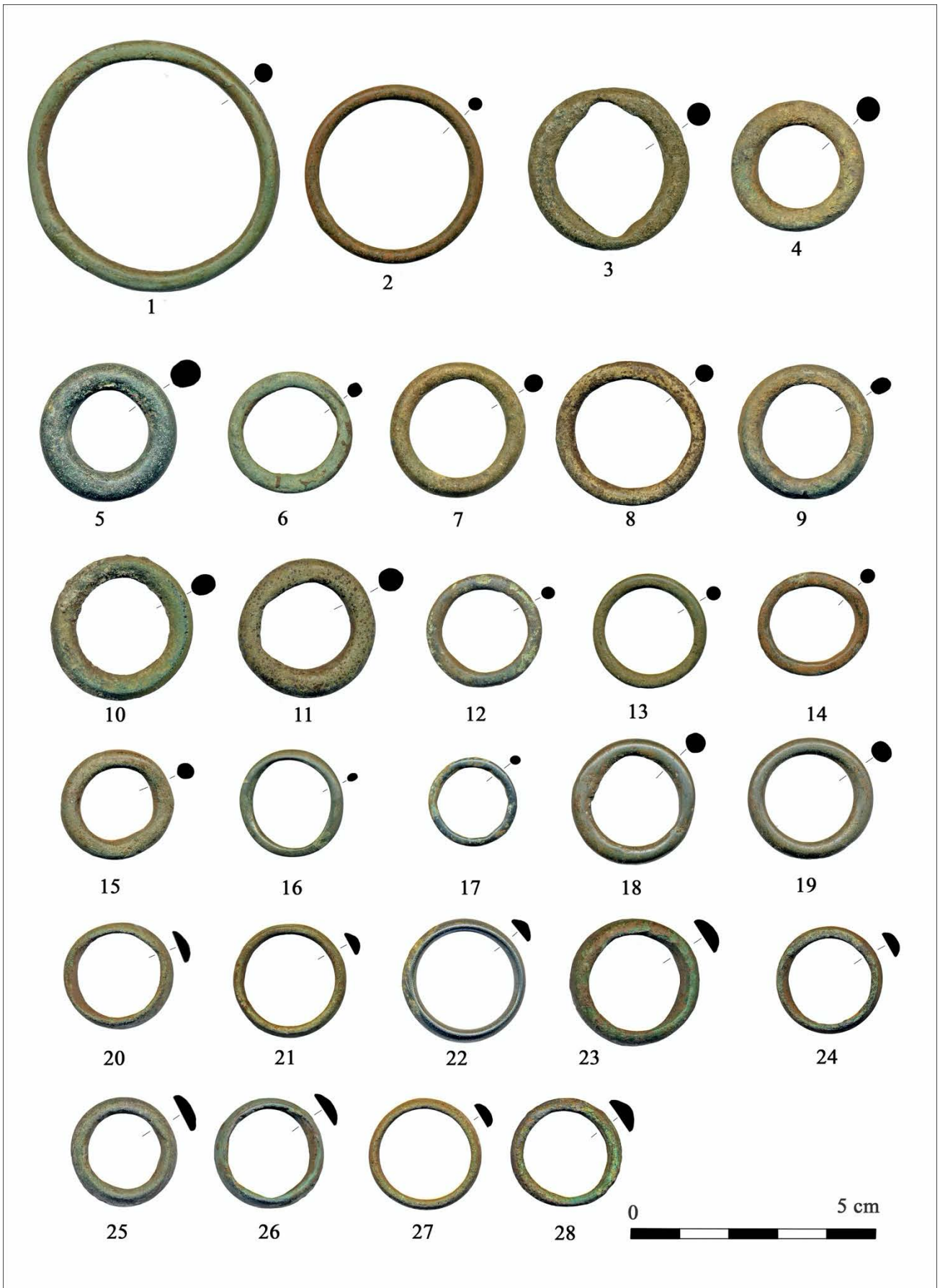


Figure n° 16 – *Oppidum du Roc* : anneaux et bagues en bronze.

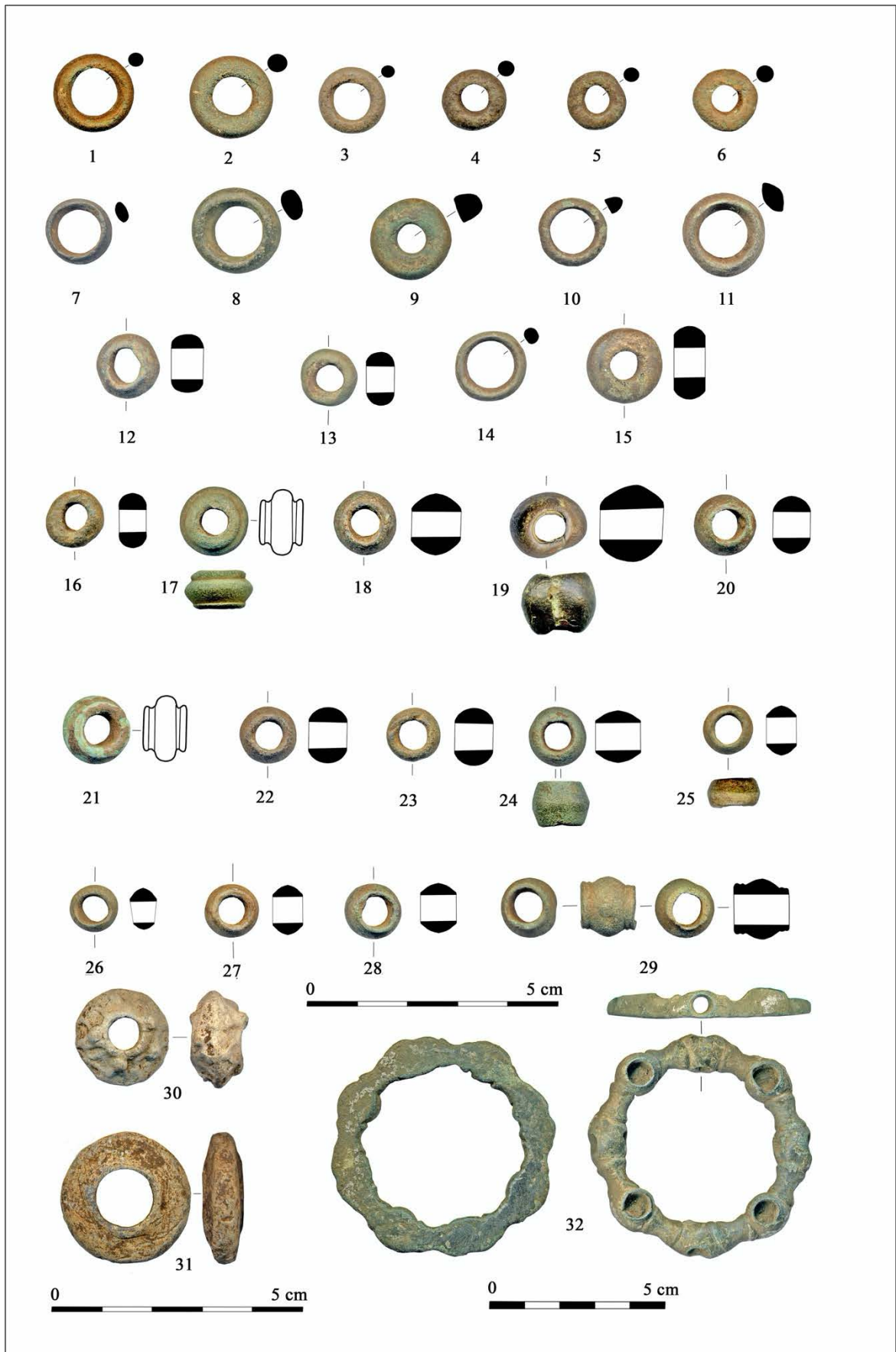


Figure n° 17– *Oppidum* du Roc : perles et objets divers en bronze.



Figure n° 18 – *Oppidum du Roc* : objets divers en bronze et en fer.

2.10 - Résidus de fonderie

Il a été trouvé de nombreux fragments de bronze et des résidus de fonderie. Guy Maynard a également signalé dans les éboulis des pentes sud et sud-ouest des gros morceaux de laitier (Maynard, 1975)⁵.

3 - Porte-coin et monnaies gauloises d'après Roger Mialet

Un porte-coin en fer pour frapper monnaie (fig. 7, n° 4), longueur 9,7 cm, diamètre 2,9 cm, poids 390 g. Le pied débordant a pour diamètre à la base 3,4 cm.

Deux portes-coins semblables ont été découverts sur le site du « Bois-de-Castel » sur la commune de Comiac en pays Cadurque (voir chapitre 5, habitats de hauteur).

Les monnaies

- Fig. 19, n° 1 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire ou assimilée.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,36 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire en forme de eses entrelacés (?).

Revers : croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : arc de cercle et besant au 1^{er} canton ; point cerclé au 2^e canton ; hache évidée à gauche, au manche bouleté 2 fois au sommet au 3^e canton ; arc de cercle au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 3 : TOLOSATES (région de Vieille Toulouse).

Drachme à la tête négroïde.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,49 g.

Description :

Avers : non identifiable, probablement tête stylisée à gauche, de type négroïde.

Revers : croix bouletée au centre formée de quatre cantons : besant aux 1^{er} et 2^e cantons ; lunule (croissant) et besant au 3^e canton ; anneau et lunule au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 5 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,44 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire.

Revers : croix bouletée au centre formée de quatre cantons : besant au 1^{er} canton ; arc de cercle et point au 2^e canton ; hache évidée à gauche, au manche bouleté au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 6 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire ou assimilée.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,99 g.

Description :

Avers : reste de tête triangulaire (?).

⁵ - Le laitier, produit de la fusion de la gangue d'un minerai, est un silicate double de chaux et d'alumine.

Revers : croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : besant aux 1^{er} et 3^e cantons ; grande hache évidée à gauche sans talon, au manche bouleté 2 fois au sommet et une fois à sa base au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 7 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,25 gr.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire.

Revers : croix bouletée au centre formée de quatre cantons : Point au 2^e canton ; besant au 3^e canton ; hache évidée à gauche, au manche bouleté 2 fois au sommet au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 8 : VOLQUES TECTOSAGES (région de Toulouse). Drachme à la tête cubiste sous réserve.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,52 g.

Description :

Avers : restes de tête stylisée à gauche avec la chevelure sous forme de mèches ovoïdes sous réserve.

Revers : croix au centre formée de quatre cantons : manche de hache au 4^e canton sous réserve.

- Fig. 19, n° 9 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,21 g.

Description :

Avers : tête triangulaire à gauche ; le nez figuré par un triangle, avec un point cerclé en guise d'œil ; le tout dans un entourage de bâtonnets et arcs de cercles bouletés et liés.

Revers : croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : besant aux 3^e et 4^e cantons.

- Fig. 19, n° 10 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,21 g.

Description :

Avers : Tête triangulaire à gauche ; le nez figuré par un triangle, avec un point cerclé en guise d'œil ; le tout dans un entourage de bâtonnets et arcs de cercles bouletés et liés.

Revers : Croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : Hache évidée à gauche, au manche bouleté 2 fois au sommet au 1^{er} canton.

- Fig. 19, n° 11 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire sous réserve.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,59 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire ?

Revers : croix bouletée au centre formée de quatre cantons : besant aux 3^e et 4^e cantons.

- Fig. 19, n° 12 : VOLQUES TECTOSAGES (région de Toulouse). Drachme à la tête cubiste.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,99 g.

Description :

Avers : restes de tête stylisée à gauche avec la chevelure sous forme de mèches ovoïdes.

Revers : croix au centre formée de quatre cantons : croix non bouletée formée de quatre cantons ornés chacun d'une lunule : une hache pleine tournée à gauche avec talon et manche lisse débordant et bouleté au sommet, au 3^e canton.

- Fig. 19, n° 13 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,57 g.

Description :

Avers : tête triangulaire à gauche ; le nez figuré par un triangle, avec un point cerclé en guise d'œil ; le tout dans un entourage de bâtonnets et arcs de cercles bouletés et liés.

Revers : croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : hache évidée à gauche, au manche bouleté au sommet au 1^{er} canton ; besant au 2^e canton.

- Fig. 19, n° 14 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,76 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire ?

Revers : croix au centre formée de quatre cantons : grande hache évidée à gauche sans talon, au manche bouleté 2 fois au sommet et une fois à sa base au 3^e canton.

- Fig. 19, n° 15 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,01 g.

Description :

Avers : tête triangulaire à gauche ; le nez figuré par un triangle, avec un point cerclé en guise d'œil ; le tout dans un entourage de bâtonnets et arcs de cercles bouletés et liés.

Revers : croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : hache évidée à gauche, au manche bouleté au sommet au 3^e canton ; besant au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 19 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme « du type à la tête triangulaire ou assimilée », poids 2,13 g. Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Monnaie découpée à la cisaille sur un flan quadrangulaire.

Si ce type de droit est habituellement classé en tête triangulaire dégénéré, il s'agit vraisemblablement d'un type proche mais distinct ! L'appellation « aux torques » est également employée. Quoi qu'il en soit, ce monnayage est assez mal documenté !

Ce type se trouve représenté dans le trésor du Causé (Tarn-et-Garonne), découvert en 1897 et qui aurait contenu plus de 1500 pièces. Néanmoins, l'attribution aux Cadurques semble admise.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire (?) constituée de torques et de triskèles pointés.

Revers : croix non bouletée au centre formée de quatre cantons : un besant aux 1^{er} et 4^e cantons, probablement un besant avec un arc de cercle et un petit point au 3^e et une hache évidée triangulaire à gauche au manche bouleté au 4^e canton.

- Fig. 19, n° 20 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,96 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire ?

Revers : croix au centre formée de quatre cantons : besant, arc de cercle et point au 3^e canton.

- Fig. 19, n° 22 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire sous réserve.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,38 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire ?

Revers : croix au centre formée de quatre cantons : besant aux 1^{er} et 4^e cantons.

- Fig. 19, n° 23 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire sous réserve.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 1,89 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire ?

Revers : croix au centre formée de quatre cantons : hache évidée à gauche, au manche bouleté au sommet au 1^{er} canton ; besant au 3^e canton.

- Fig. 19, n° 25 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme à la tête triangulaire.

Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Poids : 2,32 g.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire à gauche ; le nez figuré par un triangle, avec un point cerclé en guise d'œil ; le tout dans un entourage de bâtonnets et arcs de cercles bouletés et liés.

Revers : croix bouletée au centre formée de quatre cantons : hache évidée à gauche, au manche bouleté au sommet au 2^e canton ; besant au 3^e canton.

- Fig. 19, n° 27 : PÉTROCORES (région de Périgueux)

Drachme « du type de Belvès » Savès 225, période : 1^{er} siècle av. J.-C., monnaie frappée sur un flan arrondi. Ce type de Belvès se situe dans les régions occupées par les Nitiobroges et les Pétrôcores. Le nom du trésor vient de la localité située dans le canton de Sarlat. Les monnaies proviennent aussi du site d'Ecornebœuf, tout près de Périgueux et de la grotte de Rouffignac, près de Sarlat. Ces monnaies du type de Belvès étaient absentes des trésors de Saint-Etienne-des-Landes, pourtant situé à quelques kilomètres de Belvès. Les flancs de ces monnaies sont arrondis et préparés à l'avance et leur poids est faible, d'une moyenne de 1,80 g, l'exemplaire présenté est d'un poids faible (1,27 g) pour le type.

Description :

Avers : tête tournée à gauche avec chevelure faite de longues mèches. Bouche et nez bouletés de deux points chacun ; très fort menton globulaire, œil ovalisé de face.

Revers : croix non bouletée au centre, formée de quatre cantons : Rouelle croisetée au 1^{er} canton, besant oblong au 2^{ème} canton, une hache tournée à gauche au 3^e et la même hache horizontale, tranchant en bas au 4^e canton.

- **Fig. 19, n° 29** - Une obole d'argent attribuée à Lucterios, diamètre 0,8 cm, poids 0,35 g. Deux oboles d'argent attribuées à Lucterios, trouvées dans le Lot, sont à la Bibliothèque Nationale de France, au Cabinet des Médailles, n° 4365 et 4366. Elles ont été décrites par G. Savès (Savès 1976, p. 236, n°517* et 517**, p. XXX) : D : Tête à droite avec chevelure faite de mèches pleines ovoïdes semblant prises et séparées par une résille de perles ; 2 points pour la bouche ; cou en forme de lunule. R : Cheval marchant à droite. Au-dessus un cercle perlé ou non. Entre les pattes un symbole appelé *lyre*. La monnaie BM n° 4365 aurait été trouvée à l'*oppidum* de Murcens, de poids 0,38 g, elle a été décrite par Viré (Viré 1938, p. 62, fig. 3, n° 8) et par de nombreux auteurs (Adrien Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, II 543).

- **Fig. 19, n° 30** – Une monnaie de Luctérius en bronze (La Tour 1892, pl. XII, 4 367 ; Depeyrot 2004, p. 92 et 112, type 125).

D : tête humaine à droite de profil à la chevelure bouclée, avec l'inscription *LVXTIPIOS*.

R : cheval galopant à droite. Au-dessus de la croupe, un objet ou un symbole, fait d'une sorte de T surmonté de quatre boules : une et trois. Grènetis au pourtour. Diamètre 15 mm, épaisseur 2,1 mm, poids 1,74 g.

Fig. 19, n° 31 : BITURIGES CUBES (région de Bourges) Bronze ou potin au cheval et aux 3 annelets, poids 2,84 g. DT 3480. Période : 1^{er} siècle av. J.-C.

Ces bronzes, qui sont d'ailleurs fort rares, sont normalement attribués aux Bituriges Cubi et circulaient entre Rhône et Loire. L'exemplaire de la BNF provient du trésor de Terminiers (Eure-et-Loir).

Références : Delestrée et Tache, Savès, Fond CGB.

Description :

Avers : tête stylisée à gauche, la chevelure en grosses mèches formant comme un casque.

Revers : cheval sexué, à gauche ; au-dessus, A renversé ; au-dessous, trois annelets posés un et deux sur une double ligne d'exergue rainurée.

Références : Delestrée et Tache, Savès, Fond CGB.

- **Fig. 18, n° 32** – Un petit bronze. Tête d'Apollon à droite ; derrière, E. R/ : taureau à droite, poids 1,60 g. Feugère et Py PBM-53.

- **Fig. 19, n° 2, 4, 9, 16 à 19, 21, 24, 33 et 37** : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme « du type à la tête triangulaire ou assimilée ». Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Si ce type de droit est habituellement classé en tête triangulaire dégénérée, il s'agit vraisemblablement d'un type proche mais distinct ! L'appellation « aux torques » est également employée. Ce monnayage est assez mal documenté !

Ce type se trouve représenté dans le trésor du Causé (Tarn-et-Garonne), découvert en 1897 et qui aurait contenu plus de 1500 pièces. L'attribution aux Cadurques semble admise.

Description :

Avers : restes de tête triangulaire (?) constituée de torques et de triskèles pointés.

Revers : croix qui semble bouletée au centre (?), formée de quatre cantons : un besant aux 1^{er} et 2^e cantons, probablement un besant avec un arc de cercle et un petit point au 3^e et une hache évidée en forme de losange, au manche bouleté au 4^e.

- **fig. 19, n° 34** : LEMOVICES/BITURIGES (région de Limoges). Statère à la grue en bronze, poids 7,48 g. Série 1076 (DT III 3404 à 3414) : à la grue et au trèfle. Période : 100/50 av. J.-C.

Les statères à la grue des Lémovices se trouvent dans différents métaux : or, électrum et bronze.

Les « statères à la grue » ont une diffusion assez large (Dordogne, Vienne, Allier... et jusqu'en Bretagne, Picardie et à Alésia), mais ils sont principalement présents dans les trésors de Vaulry en Haute-Vienne, Marcillat (Jalesches) dans la Creuse, Ussac, Yssandon, Laval de Luzège (une trentaine de statères de bronze) et Puy du Tour en Corrèze (une vingtaine de statères de bronzes). Des exemplaires isolés semblent avoir

été trouvés notamment à Nexon, Saint-Auvent, Pierre-Buffière..., ainsi que dans Nontronnais, l'ouest de l'Auvergne et le nord du Lot. Deux exemplaires proviennent des récentes fouilles du site de Saint-Gençes (87) et un du sanctuaire de Tintignac (19). Une monnaie semblable a été trouvée au Puy d'Issolud (Girault, 2013, p. 36) appartient probablement à la classe IV de ce monnayage, la plus fréquente (BN 4082 ; série 1076, classe IV : Delestrée, Tache 2007).

Description :

Avers : tête à droite, la chevelure en grosses mèches aquitaines, l'oreille marquée.

Revers : cheval à droite, une grue posée sur la croupe entre deux annelets pointés ; un trèfle entre les jambes.

- Fig. 19, 35 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme « du type à la tête triangulaire ou assimilée » sous réserve. Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Revers : Croix bouletée au centre formée de quatre cantons : un besant au 1^{er} canton, un signe indéterminé au 2^e canton, hache évidée au 3^e canton, petit point et arc de cercle au 4^e canton.

Monnaie attribuable aux Cadurques malgré le peu d'indices visibles et l'absence de photos de l'avers.

- Fig. 19, n° 36 : CADURQUES (région de Cahors)

Drachme « du type à la tête triangulaire ou assimilée » sous réserve, poids 1,99 g. Période : 2^{ème}/1^{er} siècle av. J.-C.

Revers : Croix qui semble non bouletée au centre formée de quatre cantons : 1^{er} canton indéfini, besant au 2^e canton, hache en forme de losange évidée au 3^e canton, 4^e canton indéterminé.

Monnaie attribuable aux Cadurques.

Commentaires :

Presque toutes les monnaies sont des drachmes du type à la croix que l'on rencontre essentiellement dans le sud-ouest de la France, elles ont été taillées soit au burin, soit à la cisaille, les flans sont dans la majorité de forme carrée ou rectangulaire, seule la n° 8 présente un flan arrondi à l'origine.

Ces monnaies sont inspirées des drachmes grecs d'un poids de 4,55 grammes puis du denier républicain romain dont le poids ne va cesser de diminuer suite aux différentes dévaluations et à l'érosion monétaire. Le monnayage gaulois suivra la même évolution.

Le poids moyen de ces monnaies est faible, même s'il y a une cohérence dans cet ensemble. Sur les 24 monnaies pesées, seules 12 ont un poids supérieur à 2 grammes sans toutefois dépasser 2,59 grammes alors que 4 drachmes ont un poids inférieur à 1,5 gramme, le poids moyen se situe autour de 1,95 gramme, ce qui permet de situer ces émissions au 1^{er} siècle avant J.C. soit vers la fin de l'indépendance gauloise.

- 28 monnaies sont des drachmes du type à la tête triangulaire attribuables aux Cadurques (région de Cahors).

- 2 monnaies sont des drachmes du type à la tête cubiste attribuables aux Volques Tectosages (région de Toulouse).

- 1 monnaie est un drachme du type à la tête négroïde attribuable aux Tolosates (région de Vieille Toulouse). Les Tolosates sont une composante des Volques Tectosages.

- 1 monnaie est un drachme « du type de Belvès » attribuable aux Pétrôcores (région de Périgueux). Ce type de Belvès se situe dans les régions occupées par les Nitiobroges et les Pétrôcores.

- 1 Bronze ou potin au cheval et aux 3 annelets est attribuable aux Bituriges Cubes (région de Bourges).

- 1 Statère à la grue en bronze est attribuable aux Lémovices /Bituriges (région de Limoges).

- 1 monnaie de Luctérios en bronze.

- 1 obole d'argent attribuée à Luctérios.

Ce qui prouve bien la prépondérance de l'influence cadurque sur l'*oppidum* du Roc sans toutefois négliger les échanges avec les tribus voisines : Pétrócores, Volques, Lémovices.



Figure n° 19 – *Oppidum* du Roc : monnaies gauloises,

4 - Les monnaies gauloises à la croix d'après Vincent Geneviève (Geneviève, 2004, p. 16 à 18)

C'est vers le milieu du III^e siècle av. J.-C. qu'il faut situer l'apparition de la monnaie dans le sud-ouest de la Gaule, quelques décennies après son introduction en péninsule ibérique. Si aux IV^e – III^e siècles av. J.-C. l'usage du numéraire restait encore peu développé, les échanges commerciaux qu'entretenaient les Ibères avec les autres peuples du bassin méditerranéen rapportaient déjà à l'intérieur des terres des monnaies en provenance de Sicile ou de Grande Grèce. Mais plus que les relations commerciales, c'est sûrement la multiplication des conflits en Méditerranée, dans lesquels de nombreux mercenaires gaulois et ibères sont engagés par les Carthaginois, qui va participer à une diffusion plus active du numéraire.

Les premières monnaies gauloises du sud-ouest s'inspirent directement des drachmes émises par les colonies helléniques d'Emporion et Rhodè situées sur la côte nord-est de la péninsule Ibérique.

Librement déclinée par les graveurs gaulois dans de multiples émissions, la stylisation du revers dérive vers une simple croix qui a donné cette appellation à ces monnaies par les numismates modernes.

D'autres séries, dites « assimilées », aux revers figurant des représentations animalières ou de type floral complètent ce paysage monétaire qui se met en place au milieu du II^e siècle av. J.-C.

L'ensemble de ces monnayages se répartit sur une aire géographique qui couvre le bassin de Garonne et ses affluents jusqu'à la Dordogne. Il est limité au nord par la barrière des Causses et à l'est par la vallée de l'Aude et une partie du Languedoc. Il regroupe plusieurs peuples dont les frappes monétaires se distinguent notamment par des styles de gravure très différents, particulièrement dans le traitement des portraits. Au revers de multiples symboles (hache, torque, roue, globule, lunule...), dont l'association et l'organisation nous échappent encore, parsèment les cantons de la croix. L'étroite distribution géographique de certaines séries permet de mieux cerner leur appartenance aux différents peuples de cette région. Plusieurs de ces monnaies sont maintenant attribuables aux Volques, Tectosages, aux Nitiobroges ou aux Cadurques, même si les frontières territoriales précises de chacun sont encore hypothétiques. Le caractère unitaire des monnayages à la croix réside aussi dans l'utilisation de mêmes techniques de fabrication. Les monnaies sont obtenues par la frappe de petites plaques de métal qui sont ensuite débitées au burin ou à la cisaille, ne laissant apparaître que de manière plus ou moins aléatoire le résultat des empreintes. L'emploi d'un même métal, l'argent, frappé sur la base d'un denier républicain, constitue une autre spécificité qui laisse supposer l'union économique et peut-être politique de ces peuples. La conquête des Gaules par les armées de Jules César sonne le glas de ces monnayages au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C.

5 - Les céramiques et les amphores

Environ 300 fragments de céramiques et d'amphores ramassés sur les pentes par G. Maynard se trouvent au dépôt de fouille de Martel. Le Bronze final III est identifié par des fragments de vases dont le décor est composé de cannelures horizontales plus ou moins larges qui donnent au vase un aspect brisé ou en soulignent les décors facettés, un petit gobelet et des éléments de bracelet en terre cuite⁶. Les autres tessons appartiennent au premier et second âge du Fer. Faute de stratigraphie, certains tessons érodés sont difficilement datables. On retrouve les mêmes formes sur les trois époques.

- fig. 20, n° 1, Inv. R-48 – Terrine cuite en milieu réducteur, à bord rentrant et lèvre légèrement épaissie et arrondie. La pâte grossière, brun-gris foncé, contient un dégraissant extrêmement abondant qui est composé de calcite pilée mais aussi de petits fragments de paille, de quelques grains de quartz devant appartenir à l'argile. Diamètre de l'ouverture 23 cm.

- fig. 29, n° 2, Inv. R-42 - Terrine ou écuelle à bord rentrant et lèvre arrondie, la pâte fine grise ne contient pas de dégraissant apparent. La cuisson est faiblement réductrice et les surfaces bien lissées comportent des traces d'un engobe noir.

⁶ - On retrouve la même céramique au Puy d'Issolud à la Fontaine de Loulié.

- fig. 20, n° 3, Inv. R-41 - Terrine ou écuelle à bord droit et lèvre arrondie Le vaisseau est cuit en milieu faiblement réducteur. La pâte grise contient un dégraissant de végétaux et de quelques grains de quartz probablement des impuretés dans la pâte. L'extérieur porte encore des traces d'engobe rouge et une cannelure se trouve sur le col côté extérieur. Diamètre à l'ouverture 24 cm.

- fig. 20, n° 4, Inv. R-85 – Col divergent d'un vase balustre se terminant par une lèvre arrondie. Vase cuit en cuisson réductrice puis faiblement oxydante. La pâte fine beige ne contient pas de dégraissant ajouté. Traces peu visibles d'un peignage sur la base du col.

- fig. 20, n° 5, Inv. R-52 – Col d'un pot ovoïde à bord droit se terminant par un bourrelet extérieur et une lèvre arrondie. Le vaisseau est cuit en milieu faiblement réducteur. La pâte fine grise contient un fin dégraissant abondant de quartz roulé. Traces d'un engobe noir côté extérieur (?).

- fig. 20, n° 6, Inv. R-47 – Col convergent d'une jarre à bord divergent et épaissi terminé par une lèvre arrondie qui comporte un sillon. Le vase est cuit en cuisson réductrice puis oxydante. La pâte peu tassée contient un dégraissant composé de quartz et de micas anguleux. Diamètre à l'ouverture évalué à 31 cm.

- fig. 20, n° 7, Inv. R-80 – Col d'un pot à bord déjeté et lèvre aplatie. La pâte fine bien tassée contient un fin dégraissant anguleux. La cuisson est réductrice et les surfaces sont soigneusement lustrées. Le rebord est orné de deux facettes côté intérieur. Datation Bronze final III.

- fig. 20, n° 8, Inv. R-94 – Col d'un vase ovoïde cuit en cuisson oxydante. Le bord divergent épaissi se termine par une lèvre arrondie. La pâte rose contient un abondant dégraissant de calcite concassée. Diamètre à l'ouverture 15 à 16 cm.

- fig. 20, n° 9, Inv. R-96 – Ovoïde à col court avec un bord non épaissi à lèvre arrondie. La pâte fine bien tassée, gris foncé, contient un dégraissant à fines particules de mica. Les surfaces sont lissées et noires.

- fig. 20, n° 10, Inv. R-90 – Gobelet cuit en milieu réducteur, le bord est convergent et la lèvre aplatie. La pâte fine, grise, contient un dégraissant très fin de mica et de petits grains de quartz roulés. Les surfaces sont lissées. Une cannelure se trouve sur le haut de la panse. Diamètre intérieur à l'ouverture 6 cm. Datation Bronze final III.

Ce type de gobelet est une évolution de petits récipients connus au cours du Bronze final (assez fréquent en Périgord et Quercy : Pech Egos, Penne, Tarn ; au Puy d'Issolud). On en retrouve l'archétype dans l'est de la France dans la nécropole des Marais de Saint-Gond - Marne – (Chertier, 1976, p. 127, 128, fig. 24 à 26). Des formes similaires se retrouvent par exemple en Allemagne dans les nécropoles, d'Illvesheim, d'Ihringer, Kreis Freiburg, de Mannheim-Wallstatt, Kreis Mannheim (Kimmig, 1940). Il est appelé « bulbe d'oignon » du fait de la forme plus basse. Ce modèle apparaît dans notre région à l'extrême fin de l'âge du Bronze. Il est attesté dans le Lot dans la grotte aux poteries à Vers (Lagarrigue, 1993), dans la grotte du Curé à Corn (Lagarrigue et Salgues, 1996, n° 3, p. 97-123, fig. 9 n° 1 et n° 15), à Combe-Nègre (Gascó, 2000, fig. 84 n° 3), à Roucadour et à Thémines (secteur du porche). Mais en réalité il reste rare en Quercy dans les habitats (dans les nécropoles existent des formes aplaties). Plus fréquent en Charente et en Périgord (Chevillot, 1981), il est présent dans la zone d'extension du Groupe du Vénat ; on le retrouve sur plusieurs sites du Périgord - à Ecorneboeuf, Puypinsou, à Rouffignac, à la Roque Saint-Christophe, à Castel-Réal, etc. - (Chevillot, 1981, p. 80, 81). On connaît aussi cette forme dans la Vienne, au Camp Allaric à Aslonnes (Pautreau, 1979, fig. 93, n° 3 à 72).

En Languedoc les gobelets, parfois en « bulbes d'oignons » vers la fin de la période, sont plus rares (Gascó, Carozza, Fry, Vigne, Wainwright, 1996, p. 135, 136) même s'ils semblent devenir peu avant le Bronze final III b (Carsac, Carcassonne, Aude) une pièce de plus en plus répandue jusqu'à représenter 12% des récipients des fosses de Médor au Mailhac I (Ornaisons, Aude) puis apparaître comme un accessoire presque indispensable des tombes à incinération (Mailhac).

- Fig. 20, n° 11 – Pichet médiéval à lèvre arrondie et épaissie. Le col est orné de deux sillons. La pâte rose uniforme fine contient des paillettes de mica blanc. Datation XIII^e – XIV^e siècles.

- Fig. 20, n° 12, Inv. X – Un tesson appartenant à un vase de grandes dimensions, pansu et à col ouvert. Il est cerclé d'un cordon impressionné. Le dégraissant est composé principalement de mica. Datation Bronze final / âge du Fer.

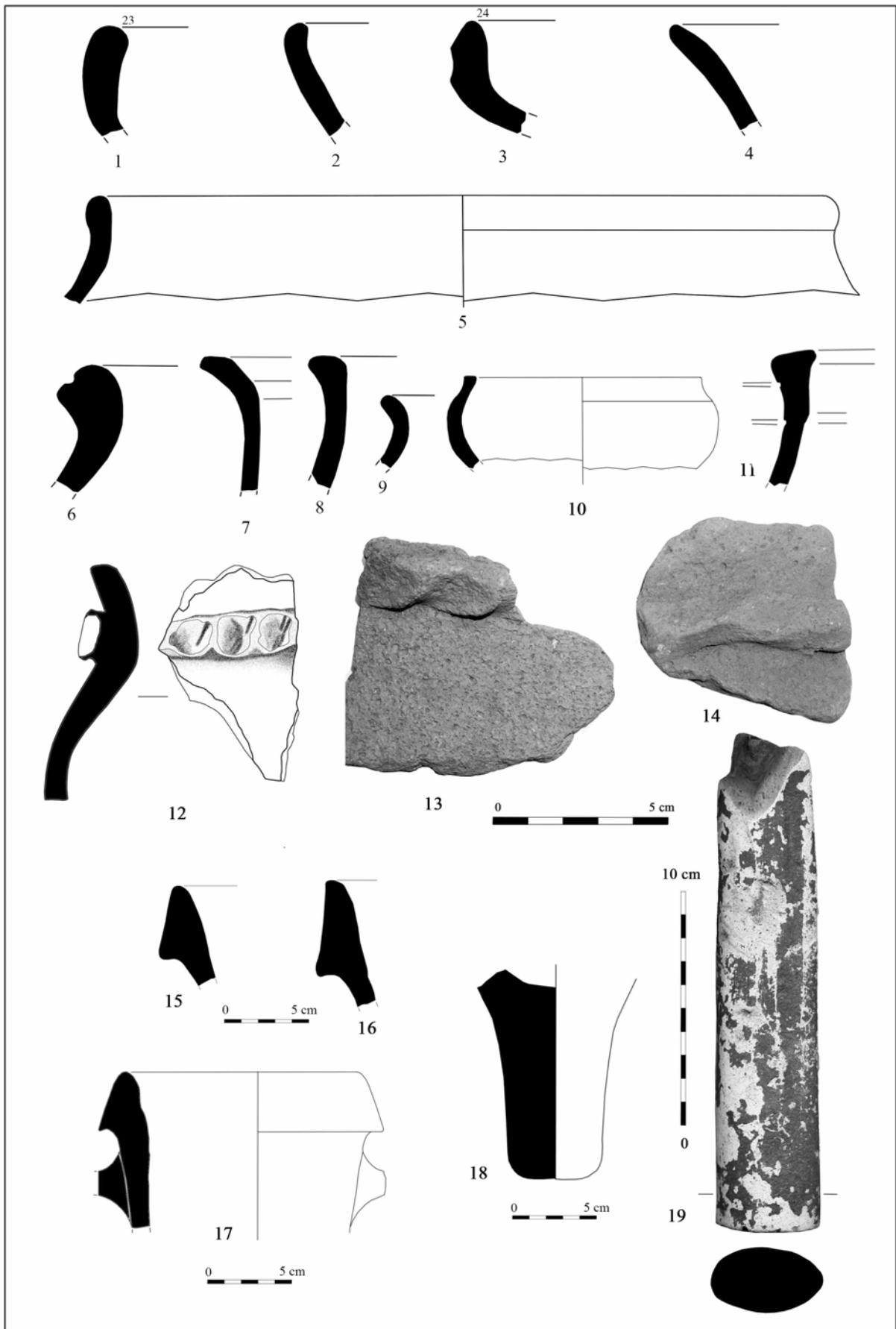


Figure n° 20 – *Oppidum du Roc* : céramiques et amphores.

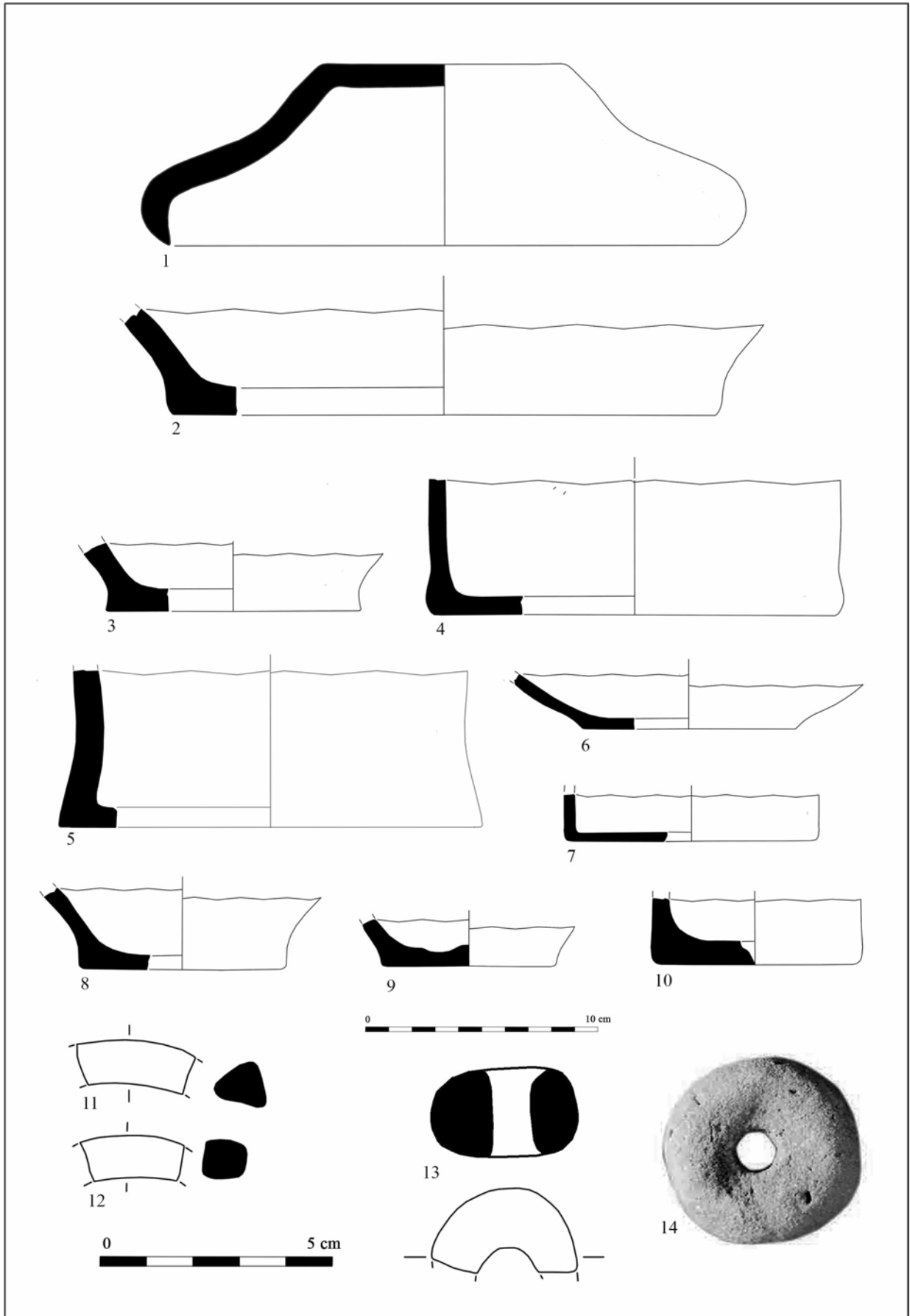


Figure n° 21 – Oppidum du Roc : céramiques diverses.

- Fig. 20, n° 13, Inv. R-X- Tesson appartenant à une grande jarre à pâte grossière mal triée. Le vaisseau cuit en milieu faiblement réducteur contient un dégraissant extrêmement abondant qui est composé de calcite pilée mais aussi de quelques grains de quartz. Un gros cordon digité a été rapporté à la rupture du col et de la panse. Diamètre intérieur à la rupture du col 36/38 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 20, n° 14 Inv. R-84 - Tesson appartenant à un vase de stockage cuit en milieu réducteur puis oxydant. La pâte est grise et les surfaces beiges sont plus ou moins lissées. Le dégraissant hétérométrique est composé de calcite pilée et d'un peu de poussière de paille. Un cordon digité a été rapporté à la rupture du col et de la panse. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 20, n° 15, Inv. X - Lèvre triangulaire d'amphore Dressel 1A.
- Fig. 20, n° 16, Inv. X - Lèvre triangulaire d'amphore Dressel 1B.
- Fig. 20, n° 17, Inv. 216 - Col d'amphore Dressel 1 avec départ d'anse, diam. 15 cm.
- Fig. 20, n° 18, Inv. X – Pilon d'amphore Dressel 1.
- Fig. 20, n° 19, Inv. X – Anse d'amphore Dressel 1A.
- Fig. 21, n° 1, Inv. R1-3 – Couvercle d'une urne funéraire (?) ou récipient (?). La cuisson est réductrice, la pâte gris-blanc uniforme, contient un très fin dégraissant de quartz et de feldspath et des grains noirs, peut-être du basalte. Un engobe brun foncé recouvre les surfaces extérieures. Diamètre intérieur 23,6 cm. Datation La Tène III. Deux formes similaires ont été trouvées dans la nécropole gauloise de « Vaugrignon » à Esvres-sur-Indre (Indre et Loire). Un vase calciné a été trouvé dans la sépulture F 110 (n° 1393), mais le bord divergent se termine par une lèvre arrondie. Dans la sépulture F 165, un récipient semblable (n° 1410) est mentionné assiette. Le bord par contre est bien droit, mais la lèvre est arrondie ou triangulaire. Ces deux céramiques sont datées de La Tène D2, époque post-augustéenne (Sandrine Riquier, 2009).
- Fig. 21, n° 2, Inv. R1-4 - Partie inférieure d'un grand pot ou jarre à pied évasé et base plate. La cuisson est réductrice, puis oxydante La pâte grossière brun-gris contient un dégraissant fin de mica blanc et de quartz roulé. Diamètre de la base 24 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 21, n° 3, Inv. R1-5 - Partie inférieure d'un pot à pied évasé et base plate. La cuisson est réductrice puis oxydante. La pâte grossière gris foncé à frange brun-gris contient un dégraissant grossier de quartz concassés. Diamètre à la base 11 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 21, n° 4, Inv. R1-6 – Partie inférieure d'un vase cylindrique à base légèrement débordante et arrondie. La cuisson est réductrice, la pâte fine uniformément grise et le dégraissant fin est composé de mica blanc et de calcaire. La surface externe est lissée. Diamètre de la base 18 cm. Datation La Tène III.
- Fig. 21, n° 5, Inv. R1-7 – Partie inférieure d'un vase cylindrique à base plate et profil incurvé. La cuisson est réductrice, la pâte grossière uniformément grise contient des bulles d'air et le dégraissant est composé de quartz concassé, traces de végétaux. La surface externe lissée est grise et la surface interne grise. Diamètre de la base 18 cm. Datation La Tène III.
- Fig. 21, n° 6, Inv. R1-8 – Fond d'un pot globulaire. La cuisson peu élevée est réductrice et la pâte uniformément grise. Diamètre de la base 9,2 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 21, n° 7, Inv. R-2 - Fond d'un vase cylindrique ou d'un pichet tourné dans une pâte fine uniformément grise. Elle contient un dégraissant composé de quelques petits grains noirs de fer ou de manganèse. Diamètre extérieur du pied 11 cm. Datation La Tène III.
- Fig. 21, n° 8, Inv. R-8 - Partie inférieure d'un pot à pied évasé et base plate cuit en milieu oxydant. La pâte gris foncé contient un dégraissant de grains de quartz roulés. La surface extérieure est beige. Diamètre extérieur de la base 9 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 21, n° 9, Inv. R-5 - Partie inférieure d'un pot à pied évasé et base plate. La cuisson est réductrice, puis oxydante, la surface extérieure est beige. La pâte grossière grise contient un dégraissant fin de mica blanc. Diamètre de la base 7,6 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Fig. 21, n° 10, Inv. R-3 - Fond d'un vase cylindrique (?), cuit en milieu réducteur. La pâte uniformément grise contient un dégraissant composé de minuscules grains de quartz appartenant au milieu argileux. Diamètre extérieur du pied 9 cm. Datation Bronze final / âge du Fer.
- Non dessiné (X), un bord d'une coupe à vernis noir Campanienne.

- Non dessiné (R-44), col et épaulement d'un petit vase cuit en milieu faiblement réducteur. La pâte est très riche en gros grains de calcite parfois de l'épaisseur de la paroi. Les débris de matière organique sont extrêmement grossiers ce qui tranche avec le soin apporté à la confection du pot qui était engobé d'argile rouge.

- Non dessiné (X), fragment de jatte cuite en milieu faiblement oxydant. La lèvre est arrondie et la pâte grise n'a aucun dégraissant visible apporté.

- Fig. 21, n° 11 et 12, Inv. 233 et 203 - Fragments de bracelet en terre cuite. Le n° 11, à section triangulaire, comporte une pâte très fine, brune, contenant quelques micas. Le n° 12, à section carrée est cuit en milieu réducteur puis oxydant. La pâte beige contient un dégraissant de quartz et de calcite anguleuse. Datation Bronze final.

- Fig. 21, n° 13, inv. R-232 – Une fusaïole cassée à décors de gaudrons, très usés, est cuite en milieu oxydant. La pâte fine contient un dégraissant très fin de quartz et de feldspath. Le diamètre est de 3 cm et l'épaisseur 1,9 cm.

- Fig. 21, n° 14 – Une fusaïole en terre cuite provient d'une collection privée. Son diamètre est de 4 cm.

Complément : Sur l'*oppidum*, Monsieur Gaignebet (de Souillac) a récolté des poteries gauloises, des fragments d'amphores romaines avec la marque du tuilier « *Hano* » (Viré 1926b, p. 17).

6 - Les galets

Dans les pentes sud et sud-ouest, de nombreux galets roulés, de formes sub-sphériques ou ovoïdes ont été signalés par plusieurs auteurs. G. Maynard, au titre de l'inventaire, a récupéré sur la pente sud 63 galets, lors de notre visite en 2015 nous avons trouvé 13 galets supplémentaires⁷. Les galets proviennent des alluvions de la vallée de la Dordogne. Celle-ci traverse successivement des massifs datés des ères primaire et tertiaire, des dépôts quaternaires, avant de rencontrer, en amont du Puy d'Issolud, les calcaires jurassiques du secondaire. Les alluvions de la vallée sont formées par le résultat de l'érosion sur ces divers terrains. Les galets trouvés sur les pentes de l'*oppidum* du Roc sont apportés par l'homme. Le choix de ces projectiles s'est fait en fonction de leur destination. L'important était leur calibre pour en faire des projectiles. La majorité des galets du bord de la Dordogne sont plats, irréguliers et de dimensions très variables selon les endroits (de quelques grammes à plusieurs kilos). Parmi l'abondance et la diversité des formes, les ramasseurs ont donc opéré une sélection sur les laisses de basses-eaux.

Comme pour les projectiles trouvés à la Fontaine de Loulié dans les niveaux du Bronze final, du premier âge du Fer et de la bataille d'*Uxellodunum* entre Gaulois et Romains, nous avons parfaitement relevé spatialement, puis calibré et pesé tous les galets. Ceci pour faire des comparaisons et trouver éventuellement des différences de calibres. Il a été défini trois natures de galets, les quartz, les basaltes et les roches métamorphiques (gneiss, schiste et micaschiste) groupées avec les granits.

Dans l'étude pragmatique des séries, il n'a été retenu que les seules pierres entières, spécifiquement naturelles et ayant servi de projectiles.

Vouloir reconstituer les composantes fondamentales d'un ensemble de galets trouvés sur le site du Roc conduit à en extraire les mensurations. Le choix d'un galet est fonction de trois éléments : le poids, la forme (ovalité) et sa densité. Seuls les deux premiers critères ont été étudiés. Le choix d'un calibre par les hommes du Bronze final, les Gaulois et les Romains, était réalisé par l'appréciation personnelle.

L'indice d'ovalité des galets correspond à la longueur / diamètre moyen. Il permet de mesurer l'aplatissement du galet. Nous avons préféré cette formule à celle régulièrement employée dans les études pétrographiques des galets, pour calculer l'aplatissement. La formule utilisée étant $(L+l)/2E$ (L : longueur, l : la plus grande dimension mesurable perpendiculaire à AB, E : la plus grande dimension perpendiculaire au plan Ll).

⁷ - En fait sur les pentes du Roc, il se trouve un nombre considérable de galets et de tessons de céramiques, beaucoup de ces artefacts ont été ramassés par les promeneurs et les prospecteurs en souvenirs (information Guy Maynard).

Nous avons constitué deux tableaux ; le premier donne la répartition du nombre de galets trouvés par poids et par nature géologique ; le deuxième par nature géologique : le poids des galets, le poids moyen, l'écart-type, la valeur médiane, le poids minimum et maximum et l'indice d'ovalité.

74 galets ont été étudiés (1 en quartz : 164 g ; 10 en basalte : 38, 49, 62 (2 fois), 102, 103, 110, 126, 129, 185) ; 3 galets sont cassés ; 46 en granit ou roche métamorphique : 36, 42, 43, 45, 48 (2 fois), 49 (2 fois), 51, 52, 53 (3 fois), 58 (3 fois) 59 (2 fois), 61, 62, 64, 65, 67, 68, 70 (3 fois), 71, 72, 73, 78, 80, 82, 83, 85 (2 fois), 89, 94, 104, 112, 120, 141, 161, 162, 170, 200 g ; 14 galets sont cassés).

Poids des galets en grammes	Quartz	Basalte	Roche métamorphique et granit	Total	% par rapport au nb. de galets total	% par rapport au nb. de galets entiers
35 – 50		2	8	10	13,5 %	17,5 %
51 – 80		2	24	26	35,1 %	45,6 %
81 – 120		3	9	12	16,2 %	21,1 %
121 – 160	1	2	1	4	5,4 %	7 %
161 – 200		1	4	5	6,8 %	8,8 %
Galets cassés		3	14	17	23 %	
Total	1	13	60	74	100%	100%
%	1,3	17,6	81,1	100%		

Tableau de répartition du nombre de galets trouvés par poids et par nature géologique.

Nature	Nombre de galets entiers	Poids des galets en kg	Poids moyen en g.	Ecart-type en g.	Valeur médiane en g.	Poids minimum en g.	Poids maximum en g.	Plus grand indice	Plus petit indice	Indice moyen
Quartz	1	0,16				160	160	1,18		1,18
Basalte	10	0,96	97	44,81	102,5	38	185	2,09	1,22	1,61
Granit et roche métamorphique	46	3,57	78	36,77	67,5	36	200	2,24	1,11	1,60
Total des galets entiers	57	4,69	82	39,64	70	36	200	2,24	1,11	1,59

Tableau donnant par nature géologique : le poids des galets, le poids moyen, l'écart type, la valeur médiane, le poids minimum et maximum et l'indice d'ovalité.

7 - Autre découverte à proximité de l'oppidum du Roc

Côté est de l'oppidum du Roc sur le plateau il a été trouvé fortuitement une pointe de flèche à pédoncules en bronze (fig. n° 22). D'un modèle ancien qui semble apparaître à la fin du Bronze moyen, ce type de flèche d'origine locale sera produit jusqu'au premier âge du Fer avec des ailerons longs ou nettement détachés par des encoches.



Figure n° 22 – Oppidum du Roc : flèche en bronze final.

8 – Conclusion

L'étude du matériel récolté, hors stratigraphie, représente une petite partie du mobilier qui a été trouvé illicitement sur ce site majeur cadurque. Plusieurs rapports ont été transmis, par l'auteur, aux autorités archéologiques sur le pillage régulier, aucune protection n'a été réalisée. Ce site n'est pas le seul dans ce cas, tous les oppida, plus ou moins protégés, subissent le même sort dont le Puy d'Issolud.

ANNEXE 1

Chronologie de La Tène, second âge du Fer -480 à -30 av. J.-C et chronologie simplifiée de la civilisation Romaine et de la Gaule du VIII^e s. av. J.-C. au V^e s. ap. J.-C.

Chronologie de La Tène, second âge du Fer -480 à -30 av. J.-C.

480 av JC - 430 av JC : LT A1 ancienne

430 av JC - 390 av JC : LT A2 récente

390 av JC - 350 av JC : LT B1

350 av JC - 280 av JC : LT B2

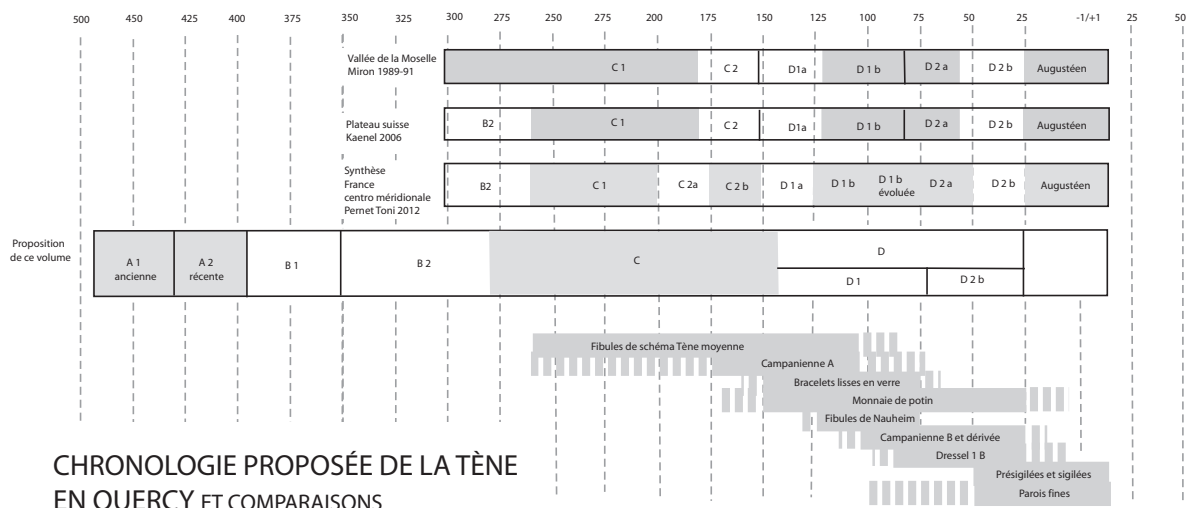
280 av JC - 130 av JC : La Tène C

150 /130 av JC - 50 av JC : La Tène D ou La Tène III

avec La Tène D1 : 150 /130 - 70 av JC ; La Tène D2 : 70 -30 av JC

La Tène D1a : 150 /130 - 120 ; La Tène D2a : 70 - 50

La Tène D1b : 120 – 70 ; La Tène D2b : 50 – 30



Bibliographie sur le Roc

- **Alauzier (Louis d')**, 1985 - Le dénombrement de 1504 en Quercy pour le ban et l'arrière-ban, *B.S.E.L.*, t. CVI, p. 31-32.
- **Bataille (G.)**, 2008 - - *Les Celtes : des mobiliers aux cultes*. Dijon : Editions Universitaires de Dijon, 2008. Texte remanié de sa Thèse de doctorat en Archéologie, Dijon, 2004. (Art. Archéologie & Patrimoine) p. 31, fig. 13.
- **Champou (R.)**, 1934 – La tour de Mareuil, commune du Roc (Lot). Origines, destinée ses seigneurs, la famille de Lafage. *B.S.E.L.*, t. 55, p. 183-188.
- **Chevilot (C.)**, 1981 - *La civilisation de la fin de l'Age du Bronze en Périgord*, Médiapress éd., Périgueux, 215 p., 200 pl.
- **Chertier (B)**, 1976- Les nécropoles de la Civilisation des Champs d'Urnes dans la région des Marais de Saint-Gond (Marne). VIIIe supplément à *Gallia-Préhistoire*, 1976, p. 127, 128, fig. 24 à 26.
- **Clary (Abbé)**, 1986. - Dictionnaire des paroisses du diocèse de Cahors. Imprimerie Tardy Quercy, Cahors, 301 p.
- **Debord (J.)**, 1988– Le mobilier en bronze du site gaulois de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). *Revue archéologique de France*, n° 3-4, p. 53-91.
- **Delestrée (L.-P.), Tache M.)**, 2007 – *Nouvel atlas des monnaies gauloises : II, de la Seine à la Loire moyenne*. Saint-Germain-en-Laye : Commios, 2004 (Nouvel atlas des monnaies gauloises ; 2).
- **Feugère (M.)**, 1998 - *Le petit mobilier et les militaria*. In : H. Bernard et al., *L'épave romaine de marbre de Porto Novo*. *Journ. Rom. Archaeol.* 11, 1998, 75-81.
- **Filippini A. et al.**, 2010 - *Carte Archéologique de la Gaule*. Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, p. 264 p., 197 fig.
- **Gascó (J.), Carozza (L.), Fry (S.), Vigne (J. D.), Wainwright (J.)**, 1996 - *Le Laouret et la Montagne d'Alaric à la fin de l'Age du Bronze, un hameau abandonné entre Floure et Monze (Aude)*. J. Gasco Éd., Centre d'Anthropologie-Archéologie en Terre d'Aude, Toulouse-Carcassonne, 1996, p. 135-13
- **Gascó (J.)**, 2000 - *Images d'espaces et de temps, préhistoire récente en domaines languedocien, pyrénéen et caussenard*, thèse d'habilitation à diriger des recherches, EHESS, 5 volumes, 148 p., 54 fig., et annexes 21 p, 405 p., 409 p., 234 p. (multigraphiée).
- **Généanet internet** : <https://www.geneanet.org>
- **Geneviève (V.)**, 2004 – Les monnaies gauloise à la croix. Dans *Gaulois des pays de Garonne II^e-I^{er} siècle avant J.-C.* Musée Saint Raymond Toulouse, guide de l'exposition, p. 16 à 18.
- **Girault (J.-P.)** et collaboration, 2015 - *Constructions médiévales en bordure ou en falaise dans la vallée de la Dordogne lotoise, des invasions barbares aux guerres de religion*. 268 p.
- **Girault (J.-P.)** et collaboration, 2016 - *L'Habitat Gaulois et Gallo-Romain dans la vallée de la Dordogne*. 318 p.
- **Girault (J.-P.)**, 2017 – Le château du Roc (commune du Roc). *B.S.E.L.*, p. 1 à 22.
- **Guillaumet (J.-P.)**, 1996a — *Ustensiles à rôtir de la Saône au Musée Denon à Chalon-sur-Saône*. In : GROENE (M.) dir. — *La Préhistoire au quotidien : Mélanges offerts à Pierre Bonenfant*. Grenoble : Millon, 1996. p. 311-321.
- **Guillaumet (J.-P.)**, 1996b — *Bibracte : bibliographie et plans anciens*. Paris, 1996. (Documents d'archéologie française ; 57).
- **Guillaumet (J.-P.)**, 1996c - *L'artisanat chez les Gaulois*. Édition Errance, collection des Hespérides.
- **Guillaumet (J.-P.)**, 2003 - *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*. Gollion : Infolio, 2003. (Vestigia).
- **Guillaumet (J.-P.), Laude (G.)**, 2009 - *L'art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*. Dijon : Éditions Universitaires de Dijon, 2009. (Art, Archéologie & Patrimoine).
- **Lorblanchet (M.)**, 1965 - La cachette de bronze d'Espédaillac, Causse de Gramat (Lot). *B.S.E.L.*, t. 86, p. 114 et pl. 1 n° 1 à 5.
- **Izac-Imbert (L.)**, 1997, rapport S.R.A. Toulouse
- **Izac-Imbert (L.)**, 1998 - *Habitat et fortifications à la fin de l'âge du Fer dans le Lot : bilan des connaissances et perspectives de recherches*. *A.R.A.S.C.*, n° 5.

- **Izac-Imbert (L.)**, 2010 – *Les habitats de hauteur de la fin de l'âge du Fer en Quercy*. Dans Carte Archéologique de la Gaule. Académie des inscriptions et Belles-Lettres, Paris, p. 48 et 49.
- **Kimmig (W.)**, 1940- Die Urnenfelderkultur in Baden. *R.G.F.*, t. 24, 1940, Berlin.
- **Labrousse (M.)**, 1949. *Gallia*, 7, p. 140.
- **Labrousse (M.)**, 1969b - *Inventaire*.
- **Labrousse (M.) et Mercadier (G.)**, 1990 - *Carte Archéologique de la Gaule*, Lot, 456, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 156 p. et illus.
- **Lacoste, 1883** - Lacoste (G.), 1883 - *Histoire générale de la province du Quercy*. Publié par L. Combarieu et F. Cangardel, Cahors, J. Girma, 4 vol. ; Réédition Paris, Guénégaud, 1968, avec notes complémentaires sur la période gallo-romaine par Labrousse (Michel), I, p. I-XXXIII. Réédition Quercy Recherche, Cahors, 2004.
- **Lagarrigue (A.)**, 1993- Aspects de la fin de l'âge du Bronze en Haut-Quercy, d'après l'étude d'une partie du mobilier céramique de la grotte aux Poteries, commune de Vers (Lot). *Mémoire de maîtrise, Université de Toulouse-le-Mirail, Département d'Histoire de l'Art et d'Archéologie*.
- **Lartigaut (J.)**, 1969 - Les moulins à fer du Quercy. *Annales du Midi*, vol 81, n° 93, p. 279-293.
- **Lartigaut (J.)**, 1978 – Les Campagnes du Quercy après la guerre de Cent Ans : vers 1440 - vers 1500. Publications de l'Université de Toulouse-Le Mirail, 606 p.
- **Lartigaut (J.)**, 1982 - L'image du baron au début du XVI^e siècle. *Annales du Midi*, vol. 94, n° 157, p. 151-171.
- **Lartigaut (J.)**, 1995 - *Entre deux courtines de châteaux. Une frontière entre Périgord et Quercy au Moyen Age ?*, dans *Château et territoire : limites et mouvances, 1^{re} rencontre internationale d'archéologie et d'histoire en Périgord* : Périgueux, 23-24-25 septembre 1994, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, n° 595, Série historique, n° 12, 1995, p. 45-47, 53.
- **Lainé (P. L.)**, 1834 - Archives Généalogiques et historiques de la Noblesse de France, tome 4.
- **Maynard (G.)**, 1973 - Rapport S.R.A. Toulouse (prospection Maynard (G.) et Girault (J.- P.).
- **Mollison (Elizabeth)**, 1983 – *Le Roc, un village Lotois au passé et au Présent*. Privat Editeur. Toulouse, 249 p. et illustrations photos.
- **Mohen (J.- P.), Eluère (Chr.)**, 1970 - Fibules à timbale et fibules discoïdes des Pyrénées françaises. *B.S.P.F.*, tome 67, N. 6. p. 182-188.
- **Mohen (J.-P.)**, 1980 - *L'Age du Fer en Aquitaine*. Mémoire de la S.P.F., t. 14, 1980, 338 p., 201 pl.
- **Pautreau (J.-P.)**, 1979 - Le Chalcolithique et l'Âge du Bronze en Poitou (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne). *C.A.E.P.*, musée de Poitier, t. 2, fig. 92 ; fig. 93, n° 3 à 72.
- **Pesteil (F.)**, 2007 – *Le Puy-du-Tour, oppidum gaulois (commune de Monceaux-sur-Dordogne)*, éditions Mille Sources, 151 p.
- **Pesteil (F.)**, 2010 – Nouvelles données sur les monnaies de l'oppidum du Puy-du-Tour (Monceaux-sur-Dordogne), *Revue des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, p.237-245.
- **Pesteil (F.), Pesteil (Z.)**, 2011 – Mobilier celte d'Europe centrale en Corrèze, *Revue des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, p. 241-247.
- **Py (M. dir.)**, 1993 - Lattara 6. *Dictionnaire des Céramiques antiques (VII^e s. av. J.-C. et VII^e s. ap. J.-C.) en méditerranée nord-occidentale*. Édition de l'Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, Lattes.
- **Rivalan (A.)**, 2011 - Typologie et chronologie des objets métalliques du Bronze Final IIIB à la fin du premier âge du Fer en France méridionale (900 - 450 av. n. è.), Thèse de Doctorat, Université Paul Valéry Montpellier 3, 2011.
- **Saint Saud (A. de), Boissier de Masmontet, R. de Manthé**, 1896 - Généalogie de Bideran. Périgord, Agénais-Quercy-Poitou. Bergerac, Imprimerie Générale du Sud-Ouest, 248 p.
- **Savès (G.)**, 1976 - *Les monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du sud-ouest de la Gaule*. Imprimerie d'Oc, Toulouse.
- **Tarde (J.)**, 1887 – *Chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat contenant l'histoire religieuse et politique de la ville et du diocèse de Sarlat depuis les origines jusqu'aux premières années du XVII^e siècle*. Paris, H. Oudin et A. Picard. Laffitte reprints 1981, 432 p.

- **Viers (H.)**, 1961 - Nadaillac-de-Rouge et la famille du Pouget de Nadaillac et de la Fonnaute. *B.S.E.L.*, t. 82, p. 219.
- **Viers (H.)**, 1962 et 1963 – Mareuil en Quercy. *B.S.E.L.*, t. 83 et 84.
- **Viré (A.)**, 1907 - *Le Lot (Padirac, Rocamadour, Lacave), guide du Touriste, du Naturisme et de L'Archéologue*. Paris, Masson et C^{ie}, in-12. Collection Boule, 310 p.
- **Viré (A.)**, 1908b - Inventaire des camps et enceintes du département du Lot. *B.S.P.F.*, p. 23-24 et 70-81 (= Le Mans, 1908, 15 p., 11 fig.).
- **Viré (A.)**, 1926a - La *via vicinalis* de Cuzance à Gramat et à Labastide-Murat ; la *villa* de Mathieu à Padirac ; - *Addenda* à la note sur l'époque romaine dans le Lot -. *B.S.E.L.* Tome XLVII, p. 17-18.
- **Viré (A.)**, 1926b – *Addenda* à la note sur l'époque romaine dans le Lot. *B.S.E.L.*, XLVII, p. 17-18.
- **Viré (A.)**, 1936 - *Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum*. Cahors, Coueslant, 79 p., 43 fig. Également *B.S.E.L.*, t. LVII, 1936, p. 104-127, 236-251, 412-427, 552-570.

A.R.A.S.C. : Annales des rencontres archéologiques de Saint-Céré.

B.S.E.L. - Bulletin de la Société des Études du Lot.

B.S.S.H.A.C. - Bulletin de la Société Scientifique, Historique et Archéologique de la Corrèze.